

# LE HAUT-PAYS

Journal de la ROYA-BEVERA

N°29

PARUTION TRIMESTRIELLE

AOUT 1994 - NUMERO ISSN: 0763-1480

**SOUVENIRS DE GRANDS-PERES DE LIBRE ET OLIVETTA**

**DENTELLES DU PIEMONTE ET DE LA ROYA**

**LA CENTRALE ELECTRIQUE DE SOSPEL**

**LES «MAISONS DES ABEILLES» DE LA ROYA (1)**

**LA «STACADA» DE BREIL 1994 - IMAGES SOUVENIRS**

Numéro 29  
Aout 1994

Prix : 25,00 Francs

Distribution directe  
par l'éditeur.





Avant 1914, toutes les classes des écoles élémentaires de la province de Cuneo avaient posé pour une photo souvenir offerte à leurs altesses royales les petits princes de la Maison de Savoie... Sur cette vue d'une classe de filles de Tende, les spécialistes de la broderie (lire l'article de Mme. Ovaere par ailleurs dans ce numéro) apprécieront la variété et la richesse des cols brodés qui égayaient les sévères tabliers noirs ! La seule élève identifiée, au dernier rang en haut à droite, est Alexandrine LANTERI, épouse BAILET. Qui reconnaîtra d'autres personnes et pourra retrouver la date de cette photo ?  
Collection Mme. Pierre DENIS

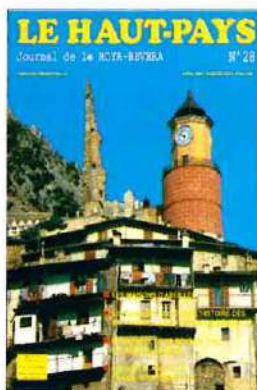
**Dépôt légal Août 1994**

**Directeur de la publication: Michel BRAUN**

Revue Le Haut-Pays, Quartier Verpierre, 06540 Breil-sur-Roya  
Téléphone: 93.04.46.91 / Télécopie: 93.04.92.23

**Numéro CPPAP: 66439**

Imprimerie TTG, Zone Industrielle du Haut-Careï, 06500 Menton



**SOMMAIRE DU NUMERO 28**

- Les maisons d'abeilles de la Roya.
- Les grandes dates de l'histoire de la Roya et de la Bévéra (2).
- Bonaparte et la Roya en 1794 - la prise de Saorge.
- Le livre blanc de la Transeuropéenne E74.
- Manifestations pour la route du col de Tende.
- Une randonnée au départ de Fontan.
- Roya-Bévéra magazine.

Les personnes dont les noms suivent ont collaboré gracieusement à la réalisation du présent numéro:

Mmes Gina BALLERINI, Pierre DENIS, Nicole OVAERE, TAGLIAFERRI.  
MM. Gilbert AMERIO, José BANAUDO, Michel BRAUN, Pier DELLE VILLE, Yann DUVIVIER, Auguste FUOCHI, Jean-Pierre GARACIO, Gilles LENTULO, Joseph LIMON, L.N. MASETTI, Henri PELLEGRINI, TAGLIAFERRI.

**SOMMAIRE DE CE NUMERO**

AVIS DE RECHERCHE ..... 2

SOUVENIRS DE GRANDS-PERES DE LIBRE ET OLIVETTA ..... 3

DENTELLES DU PIEMONTE ET DE LA ROYA ..... 6

LA CENTRALE ELECTRIQUE DE SOSPEL ..... 8

LES «MAISONS DES ABEILLES» DE LA ROYA (1) ..... 12

ROYA - BEVERA MAGAZINE ..... 20

LA «STACADA» DE BREIL 1994 - IMAGES SOUVENIRS ..... 23

**En couverture :**

Couleurs d'automne sur le col de Peirafica et le sommet de l'Abisse depuis les hauteurs de Castérino.

Un épisode de la «Stacada» de Breil de juillet 1994: la capture des fuyards à la porte de Gênes.

Photos Michel BRAUN

# SOUVENIRS DE GRANDS-PERES

Nous avons reçu de deux collaborateurs domiciliés à Vintimille et à Olivetta ces souvenirs se rattachant à la moyenne Roya (Libre) et à la Bévéra (quartier de Cai près de Sospel). Chacun dans son style, ils nous éclairent sur des modes de vie, des comportements et des manières de penser, si proches dans le temps et pourtant si éloignés de notre «civilisation» moderne. Ils nous montrent aussi, malgré les divergences politiques des Etats de l'époque et bien avant que la notion d'Europe ne soit institutionnalisée par les technocrates, combien le sentiment européen était vécu au quotidien, tout naturellement et sans qu'ils ne s'en rendent compte, par de modestes paysans qui naissaient, vivaient, se mariaient et travaillaient dans des conditions difficiles sur la même terre, partagée par une frontière fixée par de lointains gouvernements.

Une précision encore, pour les lecteurs étrangers à la région: dans la Roya et la Bévéra, le terme de «Barba» suivi d'un prénom, souvent diminutif, signifie à l'origine barbe, et par une extension à la fois respectueuse et affectueuse, désigne un homme d'un certain âge, un oncle, un grand-père: «Barb'Anto»: oncle Antoine, «Barba Bati»: oncle Baptistin, etc.

## MON GRAND-PERE DE LIBRE

Pier DELLE VILLE

Le grand-père Pauli, je m'en souvenais vaguement parce que je ne l'avais vu que quelques fois, dans la vallée de la Roya où il vivait et où ma mère était née. Il était cantonnier sur la route et habitait la maison cantonnière de Ravaï, pas très loin de la frontière en aval de Breil. J'avais vécu quelque temps dans cette maison, lorsque ma mère y avait soigné ma grand-mère plusieurs mois avant son décès.

Mon grand-père, que tout le monde appelait «Barba Pauli», était l'objet de mon émerveillement lorsqu'il voulait bien raconter des histoires, car il n'était pas très communicatif. Il faisait brièvement allusion à Florence «capitale de l'Italie»; il avait fait l'armurier vers 1886 à Naples, lorsqu'il était caporal d'infanterie aux casernes des Granili; il avait livré le lait aux premières lueurs du jour à Marseille et vu la décapitation de l'anarchiste Caserio... Pourtant, Caserio fut guillotiné à Lyon en 1894: comment l'expliquer? Toujours est-il que pendant que mon grand-père regardait cette horrible scène, quelqu'un avait volé la couverture de son cheval de laitier... Quelle déveine!

Ses histoires étaient un fouillis de bribes de nouvelles curieuses mais imprécises, d'épisodes vrais ou supposés vrais. Ce n'est pas que grand-père mentait, puisqu'il ne mentait jamais et qu'il était croyant jusqu'à devenir carrément bigot dans ses dernières années; il confondait simplement ce qu'il avait vécu avec ce qu'il avait entendu raconter, et aussi il n'attachait pas d'importance au temps passé: il ne regrettait ni ne se complaisait dans les choses du passé. Il n'avait pas de sujets

d'intérêt littéraires, poétiques ou humanistes. Dans un journal, il regardait la page des cours de la Bourse: il cherchait la cotation des Edison. «Edison, disait-il, a inventé le phonographe. C'est un brave homme, ce monsieur-là. Il m'a même écrit une lettre d'invitation à Milan, autrefois». Il confondait le personnage Edison et la société anonyme du même nom. Quand il mourut en 1950, le titre d'actions jauni devait valoir quelques centaines de liras en tout, y compris les coupons non détachés depuis plusieurs années.

Il avait été économe et grand travailleur, et il avait gardé même dans la vieillesse une condition physique très robuste. Je l'ai vu manier une masse pour briser une grande pierre: il faisait tourner l'outil comme un fouet malgré son poids, et il frappait le point précis. Il avait été forgeron autrefois, et c'est pour cela qu'il était si adroit à manier la masse. Je me rappelle l'avoir vu dans sa forge bien ordonnée, à Ravaï, taper avec la main droite armée du gros marteau le fer rougi qu'il maintenait avec la main gauche au moyen d'une longue tenaille. Son fils l'aidait, mon oncle «Barba Gusti», avec son petit-fils Paul, mon cousin âgé d'une quinzaine d'années à l'époque. Ils avaient des masses de poids différents qu'ils abaissaient rapidement l'un derrière l'autre, sans se mélanger, à un rythme juste. Le travail était coordonné par les battements de cils de mon grand-père. Je retrouvai cette image dans ma mémoire quand je vis un tableau représentant les trois mythiques forgerons de l'Etna occupés à forger le bouclier d'Achille, et le tableau me sembla loin de dégager cette impression physique de force organisée que les figures de mon grand-père, de mon oncle et de mon cousin constituaient dans la forge de Ravaï.

Le grand-père était un «homme d'église»: chaque dimanche, il ne manquait pas de se rendre à la maison de Dieu, qu'il se gardait bien d'invoquer en vain. «Crispi» s'exclamait-il quand les autres auraient juré. Crispi\* était pour lui une bête noire, probablement en raison des campagnes coloniales auxquelles grand-père avait redouté de prendre part vers 1890, ou bien pour sa politique anti-française: peut-être avait-

A gauche, Pietro Paolo Boetto, dit «Barba Pauli» (1865-1949), le grand-père de l'auteur. A droite, une vue du village de Libre vers 1920: le monument aux morts atteste que jusque dans les plus petites localités, la première guerre mondiale a fait des ravages parmi la population...  
Collection Pier DELLE VILLE





Caterina Rey, épouse Boetto (décédée en 1929), la grand-mère de l'auteur. Elle était visiteuse au poste de douane italien de Piène-Basse, où on la voit sur la gauche sous le panneau «Regia Dogana». Collection Pier DELLE VILLE

il vécu à Marseille justement pendant les années de tension entre la France et l'Italie, quand à Aigues-Mortes de pauvres ouvriers agricoles italiens avaient été massacrés. Pareillement, il était hostile à Mussolini, aux fascistes et à leurs mégalomanies.

Mais je disais qu'il était un homme pieux et ne manquait pas les offices du dimanche. Dans son village d'origine, il prenait place à l'église dans le chœur, derrière l'autel, pour chanter durant la messe. Sur les modestes sièges disposés tout autour de l'abside venaient s'installer les paysans d'un certain âge qui avaient quelques dispositions pour le chant. A vrai dire, ils n'attribuaient pas beaucoup d'importance au chant lui-même, mais l'important pour ces hommes simples était de se retrouver entre amis et de se considérer parmi les préférés du curé. Les plus vieux chantaient, comme on dit, sans façons, en essayant d'aller à l'unisson et en forçant la voix le plus possible. Moi, qui m'asseyais avec grand-père dans le chœur, j'étais très heureux et j'observais les visages ridés et rouges de ces bardes mugissants, certains portant de grandes moustaches comme au siècle dernier.

Un des grands amis de mon grand-père, Tuana, tassé et trapu, petit et chauve, fut un certain dimanche pris comme cible par une mouche: elle bourdonnait autour de sa tête, attirée par la brillance moite de la peau glabre sur sa grande caboche. Il secouait la tête, il roulait les yeux et criait le psaume avec irritation. Au cours d'une brève pause du chœur, il donna avec la rapidité de l'éclair un coup de paume de la main sur son crâne, qui retentit comme le claquement d'un fouet dans l'atmosphère silencieuse de la petite église. Tout le monde rit franchement et le prêtre, Don Rodi, feignit de ne pas s'en rendre compte à l'autel, en jetant un coup d'œil mi-indigné, mi-amusé.

Grand-père était même arrivé à devenir le serrurier et le prieur de l'église, en ayant fabriqué dans sa forge les clés de l'enceinte avec les anneaux et les poinçons pour renforcer la structure. Quand la construction avait été terminée, il avait suivi au diocèse la délégation des notables pour inviter l'évêque à venir consacrer la nouvelle église. Et l'évêque l'avait embrassé et lui avait donné l'accolade en l'appelant par son prénom. «Il était comme ça, cet évêque, rappelait grand-père avec satisfaction et orgueil, c'était monseigneur Ambrogio Daffra».

Grand-père avait un visage viril, exactement comme celui de Garibaldi que tout le monde a dans l'esprit et dans le cœur. Comme Garibaldi paraît-il, il avait des yeux clairs qui me rappelaient ceux de ma mère. Les sourcils étaient sensiblement arqués, avec un peu de lourdeur aux coins extérieurs des paupières. Il me semble qu'ils ressemblaient aux yeux des Celtes, caractérisés par une sorte de tristesse atavique, ou d'une fermeté, ou d'une capacité à scruter la mer ou des interlocuteurs comme de possibles antagonistes. Des yeux pénétrants, pas fiers mais calmes.

Il était originaire de Libre, un petit village perché à mi-côte dans l'escarpement de la rive gauche de la Roya en un point où on ne voit déjà plus la mer. Le village est dispersé en petits groupes séparés de maisons, aux noms les plus curieux tels que Bergugni, Ciabotte, Pra Ghiu, Aubé, Braghette et Cab. L'origine de ces noms et du nom même

de Libre ainsi que l'emplacement de cet agrégat de vie paysanne, très pauvre, ne se retrouve dans aucun texte d'histoire à ma connaissance. J'ai cherché au moins à la reconstituer par amour pour ces lieux, pour toutes les personnes que j'y ai connues et celles que, comme le veut la vie, je n'ai jamais eu la possibilité de connaître.

Je crois donc que le nom de Libre a le sens d'«hommes libres» et que peut-être après l'an Mil (il y a des raisons pour soutenir cette hypothèse\*\*), quelques pauvres en débandade se réfugièrent sur ces montagnes pour survivre en ces lieux difficiles d'accès, isolés, s'aidant les uns les autres en élevant chèvres et brebis, et en cultivant de maigres champs de blé et de pois chiches, puis par la suite la vigne.

Ces bandes pouvaient être des réfugiés enfuis du château-fort perché sur un sommet de l'autre côté de la vallée, à Piène Haute. Echappés aux prisons et aux gardes du fortin de «La Pena», poste de guet sur la «route du sel» qui de la mer conduisait aux plaines piémontaises par le col du Sabion, après avoir traversé l'inaccessible fleuve plein d'étranglements et les bois sauvages qui l'entourent encore de nos jours, ils pouvaient désormais se considérer en sécurité. De plus, en ces temps lointains, la rive gauche de la vallée n'était pas génoise mais sous l'influence de la Maison de Savoie. Parmi ces réfugiés, il ne devait pas manquer des gens d'origine sarrasine, emprisonnés à l'issue d'incursions de pirates manquées. Et parmi ces gens de lignée arabo-hispanique dont les noms existent encore à Libre, des Rey, se distinguait un «Maktofel Rey». La femme de mon grand-père, ma grand-mère Catherine, était justement une Rey.

Un indice en faveur de cette hypothèse est le petit groupe de maisons, en ruine depuis longtemps, près du fond de la vallée et peut-être le plus ancien, du nom de Cab, «Cab de Moru» (le chef des Maures), d'où partirent les Rey. Un autre signe est la forme insolite de plusieurs petites constructions du hameau de Libre, rappelant l'architecture arabe, sans toiture de tuiles mais couvertes d'une voûte extérieure crépie au mortier\*\*\*. Sur ces toits lisses, les habitants étalaient figues et tomates pour les faire sécher au soleil.

Le nom familial du grand-père, Boetti, est d'origine piémontaise et sûrement paysanne. Sur les contreforts des Alpes Grées, dans la vallée de Soana, un petit village porte le nom de Boetti. Vers 1700, un Boetti, lui aussi Piémontais, vécut de curieuses aventures dignes de

(\*) Premier ministre italien dans le dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, Crispi fut le promoteur de la politique d'expansion coloniale et de l'adhésion de l'Italie à la Triplice, dont la politique avait entraîné de très vives tensions entre la France et l'Italie.

(\*\*) Les hypothèses sur l'origine de Libre et de ses habitants, auxquelles se réfère l'auteur, ressortent de la tradition populaire locale. Comme il est souvent le cas dans ce domaine, les avis des chercheurs et des historiens peuvent diverger...

(\*\*\*) Cette forme de construction en voûte ne se retrouve effectivement qu'en moyenne Roya (Fontan, Saorge, Breil, Libre) où on la nomme «crota» (cave) ou «casoun» (maisonnette).

Kipling et Conrad: c'était un frère missionnaire qui vécut au Caucase et fut ensuite «condottiere» des troupes et maître d'un petit royaume après s'être révolté contre les Russes et l'Eglise. Fait prisonnier sur le champ de bataille, il finit dans on ne sait quel «goulag» sur la mer Blanche...



Giovanni-Battista Boetto (1840-1913), arrière-grand-oncle de l'auteur. Les médailles qu'il porte ont sans doute été gagnées pendant les guerres de l'unité italienne. Collection Gina BALLERINI

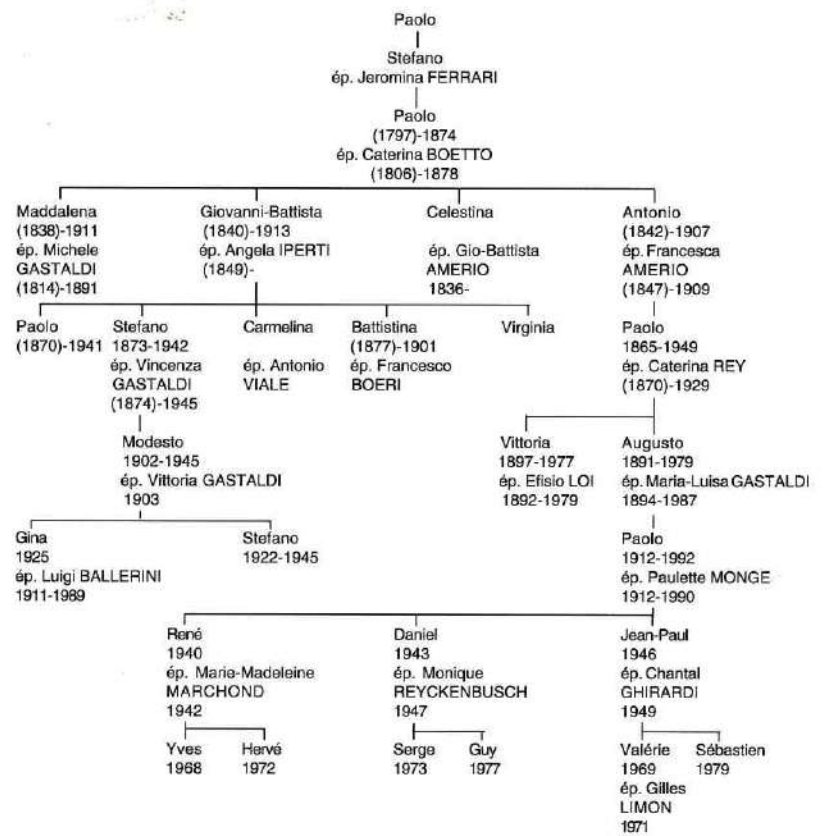
## MES GRANDS-PERES D'OLIVETTA

Joseph LIMON

Tout près de la maison, à l'ombre d'une tonnelle de raisin de «barberousse», un pain de maison, souvent d'orge, un «coundioun» (tomates, concombre, ail, basilic, poivrons, assaisonnés avec de la bonne huile d'olives et du vinaigre): on était à la campagne de Caï, sur la commune de Sospel...

Mon grand-père, Barba Baci' comme tout le monde l'appelait à Olivetta, était fort comme un jonc. Sur sa tête, toujours un chapeau; à la bouche, un bout de cigare. Dès bon matin, il partait avec sa bêche à la campagne, et selon la saison il semait et plantait, comme cela toute l'année, pour avoir des provisions. Il ne perdait jamais son temps pour aller à la pêche à la truite et aux «musari» dans la Bévéra, juste en dessous de la maison de Caï. Il faisait aussi provision d'escargots qu'il trouvait à la campagne, puis les mettait dans une caisse en bois en les laissant se purger en léthargie. De temps en temps, il s'en faisait cuire une bonne casserole: avec beaucoup d'herbes aromatiques, du riz et quelques verres de vin blanc sec, il obtenait un risotto aux escargots.

Tout près de sa maison d'Olivetta, en dessous d'un olivier, il faisait une outre avec une peau de chèvre pour transporter l'huile du moulin à la maison. Les outres étaient portées par l'âne, et souvent aussi sur les épaules. Mon grand-père savait aussi construire avec art les «b'riouns» avec deux bâtons et une maille de cordes, pour transporter le foin à la grange, là encore sur l'âne ou à dos d'homme.



ARBRE GENEALOGIQUE SOMMAIRE DE LA FAMILLE BOETTO DE LIBRE ( Mise à jour en 1994 par Gilbert AMERIO)

Il avait toujours du travail. Par exemple, la moisson du blé (en Caï, on semait beaucoup de blé), puis le battage, le transport du sac sur les épaules de Caï au moulin de Sospel, puis le retour de Sospel à Caï avec la farine. Que de travail pour faire le pain! Avec cette bonne farine presque noire, mon grand-père préparait le pétrissage pour le pain de ménage, et aussi le pain d'orge, les nouilles et les «m'nuiti». Voilà la recette: une grosse poignée de farine dans une assiette à soupe, il l'aspergeait d'eau, et avec les doigts il la brisait et obtenait de petits grumeaux qu'il versait dans le potage à la place des pâtes. Je m'en souviens bien: c'était vraiment une bonne soupe paysanne.

L'autre grand-père, Paul Cotta (le père de ma mère, à Olivetta tout le monde l'appelait «Caporal»), était au service de l'avocat Gastaldi, maire d'Olivetta, lequel avait épousé une Sospelloise, une Borgondi je crois, propriétaire des campagnes de Caï. Je m'en rappelle, elle habitait «n'a carrera longa» (dans la rue Longue) à Sospel. L'avocat Gastaldi était propriétaire du moulin à olives dont mon grand-père, «Caporal», était responsable ainsi que des campagnes environnantes. Il donnait à mon grand-père paternel Gian-Battista les peaux de chèvre pour la confection des outres, les «r'uyrs». Et voilà mes deux grands-pères tous deux au service de l'avocat. Paul «Caporal» resta soixante-cinq ans avec lui. Mais Gian-Battista «Baci» travailla aussi pour monsieur Pallanca, au moulin à olives de Trucco, comme employé charretier, pour le transport de l'huile avec la charrette à mulet de Trucco jusqu'à Toulon. Que de travail en ce temps-là!

Pour terminer ma petite histoire, je voudrais ajouter quelques souvenirs d'enfance. En 1914, à la déclaration de guerre, j'avais sept ans. En 1920, à treize ans, je fus pris comme «bocia», manoeuvre mineur pour le percement du tunnel du chemin de fer sous le mont Grazian, à l'entreprise Gianotti. En 1929, j'étais commis de salle pour l'inauguration de l'hôtel du Golf. Ici, je me souviens de monsieur Domérégo, maire de Sospel à l'époque, qui à la fin de la saison me délivra un certificat de bonne conduite et la permission de me rendre en France pour y travailler. Je garde ce certificat comme un grand souvenir. Caï, Sospel, sont toujours dans mon coeur comme mon cher pays d'Olivetta; je tiens aussi à y joindre Breil, d'où était ma grand-mère paternelle, Caroline Iperti, fille de Fabrizio.

# DENTELLES DU PIEMONTE ET DE LA VALLEE DE LA ROYA

Nicole OVAERE

C'est par un matin ensoleillé de mai que le groupe des dentellières de Menton et Roquebrune-Cap-Martin a été accueilli à Cuneo par les dentellières rencontrées à Sospel l'an dernier. Sans perdre de temps, la matinée fut consacrée à la visite du musée qui se situe dans le couvent de l'église St.François datant des XIIIème et XIVème siècles. Spécialisé dans l'histoire locale, il fait une large part aux traditions populaires, notamment aux costumes anciens locaux et dentelles régionales.

Plusieurs salles abritent une collection de poupées en couples, d'environ 30 cm de hauteur, habillées de costumes traditionnels de chaque village de la région de Cuneo. Ces poupées ont pour caractéristique des visages faits de tissu pressé, qui ressemble étrangement à de la porcelaine. Elles datent des années 30. Deux autres salles exposent les costumes grandeur nature des villages et bourgs des vallées de la Varaita (Bellino, Pontechianale, Sampeyre) et de la Maira (Stroppio et Prazzo). Historiquement, ces deux vallées dont les villages étaient de petites républiques au Moyen-Age, ont souvent ensuite changé de mains entre le marquis de Saluzzo, Charles d'Anjou et le comte de Savoie. Le marquis

de Saluzzo était réputé pour apprécier l'artisanat et les traditions populaires. Les dentellières que nous sommes s'intéressent particulièrement aux coiffes des costumes, car elles présentent toutes des volants plats de dentelle au fuseau. Les coiffes sont composées de trois parties:

- Un fond: ici assez petit, rond et foncé, destiné à contenir le chignon; il est en batiste ou en mousseline et peut être brodé;
- Le corps de la coiffe: appelé «passe», il est aussi de coton brodé;
- Un volant de dentelle fixé sur la passe; selon les villages, il peut être composé d'une ou deux bandes plus ou moins larges cousues entre elles: dans le val Maira, il présente deux bandes de dentelle, la plus large et la plus belle en avant; dans le val Varaita, il est composé d'une seule bande très large.

D'autres petites différences existaient entre les villages: par exemple, la coiffe de Bellino porte la partie en dentelle jusqu'au milieu arrière, tandis que pour sa voisine à Sampeyre, la dentelle s'arrête au niveau des épaules, de chaque côté. Dans la vallée de la Maira, la jeune mariée portait une coiffe avec une dentelle, le plus souvent faite à la maison, non amidonnée, symbole de la sagesse, à dessins de vase et de rameaux de fleurs de chaque côté, comme dans les «Pottenkants». Dans la vallée de la Varaita, le volant de la coiffe était composé d'une seule dentelle large. La bande la plus étroite pouvait être située soit devant, soit à l'arrière de la plus large. Pour le deuil, le volant n'était plus en dentelle mais en St.Gall ou plumetis et retourné vers l'arrière, avec deux épingles à chapeau durant le travail des champs. Le dessin de cette dentelle n'était par contre jamais à vase de fleurs et branchages.

La coiffe semble donc avoir été dans cette région l'instrument d'une espèce d'alphabet géographique. Elle était signe de reconnaissance sociale et de codification des moeurs. Chaque famille possédait ses propres dessins de dentelle qui se transmettaient de mère en fille, sans piqué, de mémoire. Leur variété est étroite et jalousement conservée. Les coussins, espèces de manchons -comme à St.Véran (Hautes-Alpes), Cogne (Val d'Aoste) ou Mirecourt (Vosges)- sont bourrés de crin ou de paille. Deux cercles de bois sculptés à la main ferment les côtés avec une petite porte permettant de ranger à l'intérieur fils et fuseaux. Les fuseaux sont lourds et trapus, certains traditionnellement sculptés eux aussi à la main, comme ceux du Queyras. La dentelle se pratique avec peu d'épingles, utilisant les passées complètes sans épingles de la technique des Flandres. On trouve seulement des épingles de soutien et sur les bords. Quelques fils cousus sur le tissu qui recouvre le coussin servent de points de repère pour aller droit. Le fond unique utilisé est le point de Paris, tandis que le point de toile sert aux remplis des fleurs ou motifs soulignés par un cordonnet blanc. Les motifs étaient le plus souvent empruntés à la faune et à la flore montagnardes que les dentellières avaient sous les yeux: abeille, violette, perce-neige, tandis que les dentelles les plus anciennes comportaient des motifs plus stylisés et proches de certains décors des dentelles des Flandres des XVII-XVIIIème siècles.

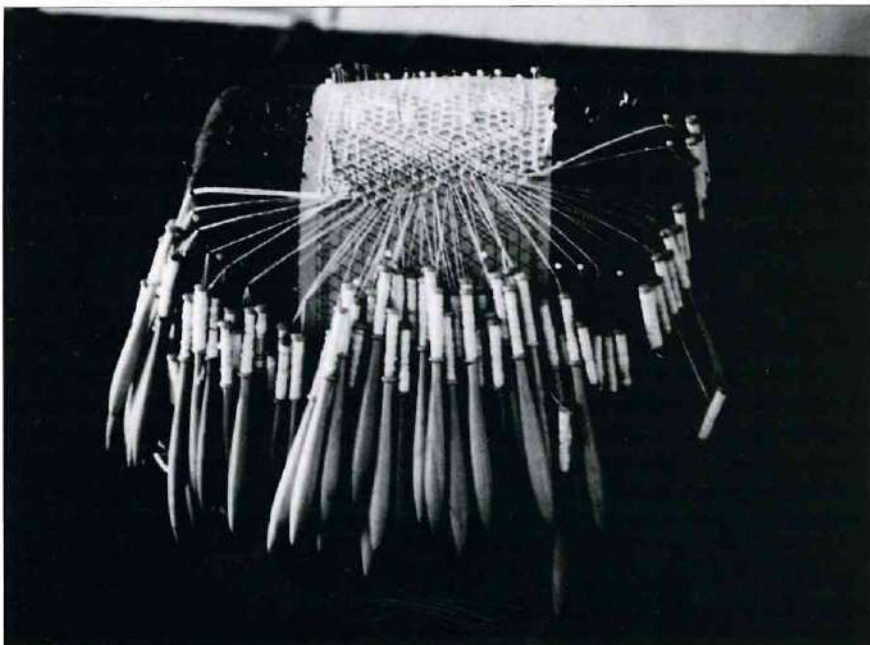
Il paraît évident, au vu de ces dentelles, que l'ouvrière, sans le concours d'un piqué, devait «s'adapter»: les paires du fond prennent parfois des chemins sans régularité, éloignés de la ligne souhaitable pour entrer dans un motif. Le cordonnet n'est jamais là pour enserrer et obtenir un motif comme c'est le cas dans certaines dentelles utilisant la grille, mais pour souligner la forme d'un pétale ou d'un motif. Et la courbe d'un pétale ou d'un motif prévaut toujours sur le fond qui, lui, s'y adapte. C'est ce qui explique ce manque de régularité de certains fonds. La grille n'existe jamais dans les dentelles de Cuneo.

Certaines dentelles de coiffes pouvaient avoir jusqu'à 20 cm de largeur; elles utilisaient de 20 à 100 fuseaux (pouvant aller jusqu'à 120) avec du fil de lin, cultivé dans la région. On sait que les riches héritières apportaient en dot plusieurs coiffes, celle du dimanche était celle du jour du mariage. Les coiffes quotidiennes étaient plus simples... Que valaient ces coiffes? Rien ne permet de le savoir. On sait seulement, par certains documents, qu'une paysanne qui avait vendu une belle dentelle de 10 m avait permis à son mari d'acheter une vache. La dentelle était donc chère.

Ces coiffes furent portées jusqu'aux années 1930. En effet, dans ces vallées inaccessibles autrement que par chemin muletier, c'est seulement à cette époque que furent créées les routes carrossables. La modernité arrivant avec celles-ci, les coiffes furent délaissées et les



Coiffe en dentelle du val Varaita et coussin de dentellière de la région de Cuneo.  
Photos Nicole OVAERE



bandes de dentelles inutilisées furent vendues pour une bouchée de pain aux marchands et aux riches estivants de la côte. Les fuseaux s'arrêtèrent et les coussins furent oubliés. Pourtant, dès les années 20, sous l'impulsion de quelques personnes passionnées des arts et traditions populaires de cette région, dont la comtesse Grimaldi de Turin et le colonel Bess, des essais furent entrepris pour revivifier cet art dentellier, mais en vain.

Le costume traditionnel comportait également une collerette pour hommes et femmes. La bande de dentelle était cousue à une batiste froncée, l'ensemble était appliqué sur une petite chemise sans manches fermée par des liserés qui s'appelaient «baveirol». Deux collerettes ornant des costumes de riches familles sont exécutées au point de Venise à l'aiguille.

Des professionnelles vivaient sans doute de la dentelle. La dernière dentellière de métier fut Maria Caterina Richard. Décédée en 1941, on voit sur sa tombe au cimetière de Bellino sa photo où, vêtue du costume local, elle est en train de travailler à son carreau.

À côté des costumes locaux, nous avons pu voir deux coiffes d'enfants très intéressantes, de date indéterminée. Elles sont rondes, brodées de couleurs polychromes, et la dentelle froncée autour est faite de crin de cheval non teint. La dentelle d'environ 6 à 8 cm de largeur se tenait donc toute raide autour du visage de l'enfant à cause de la rigidité du crin. Pourquoi utilisait-on le crin ? Il faut imaginer soit une pénurie de lin, soit que la dentelle de crin inusable pouvait être récupérée sur les coiffes usées et remontée sur les neuves. C'est ce qui reste le plus probable si l'on prend en compte la déformation importante du mat de la dentelle qui ne comporte aucun motif. La dentelle pouvait servir à plusieurs générations d'enfants.

De quand peut-on dater les plus anciennes dentelles ? Celles qui ornent les costumes locaux ne sont guère antérieures au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais un coussin identique à ceux de la région de Cuneo, daté de 1789, sera présenté au futur musée des Merveilles à Tende. Il a été retrouvé avec un morceau de dentelle. Mmes. Luciana Fassio Martini et Nelly Favro Comino ont reçu par le musée la charge de relever le dessin de la dentelle et d'en réaliser une nouvelle identique. Elle a été réalisée avec 140 fuseaux et se trouve sur le carreau. Certains documents d'archives tendent à prouver que dès la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, une tradition dentellière était déjà installée, comme dans tous les pays montagnards où elle s'était développée grâce à l'apport des colporteurs, amenant aux paysannes un peu de la mode d'ailleurs... et leur permettant d'ajouter un peu de féminité à des costumes restés longtemps très frustes.

L'après-midi de cette journée fut consacré, après un repas froid servi avec beaucoup de gentillesse par nos amies italiennes, à la dentelle actuelle. En arrivant au local prêté aux dentellières, qui habituellement travaillent dans une pièce du musée, nous attendaient dans une grande pièce claire les gros coussins posés sur leurs supports en bois, les plus petits dans des boîtes en carton afin de les maintenir en place, les dentelles bien étalées sur la table.

Pour le moment, les dentelles sont toutes des copies des dentelles anciennes récupérées ou vues au musée. Les morceaux donnés ou retrouvés sont étudiés. Les dentellières créent un piqué très succinct à la

main et à la plume. Les dentelles sont d'abord exécutées en larges échantillons, et ensuite à la dimension réelle. Le groupe de ces dentellières (une vingtaine) s'est donné comme tâche de faire revivre les dentelles des coiffes régionales et d'en faire un échantillonnage complet.

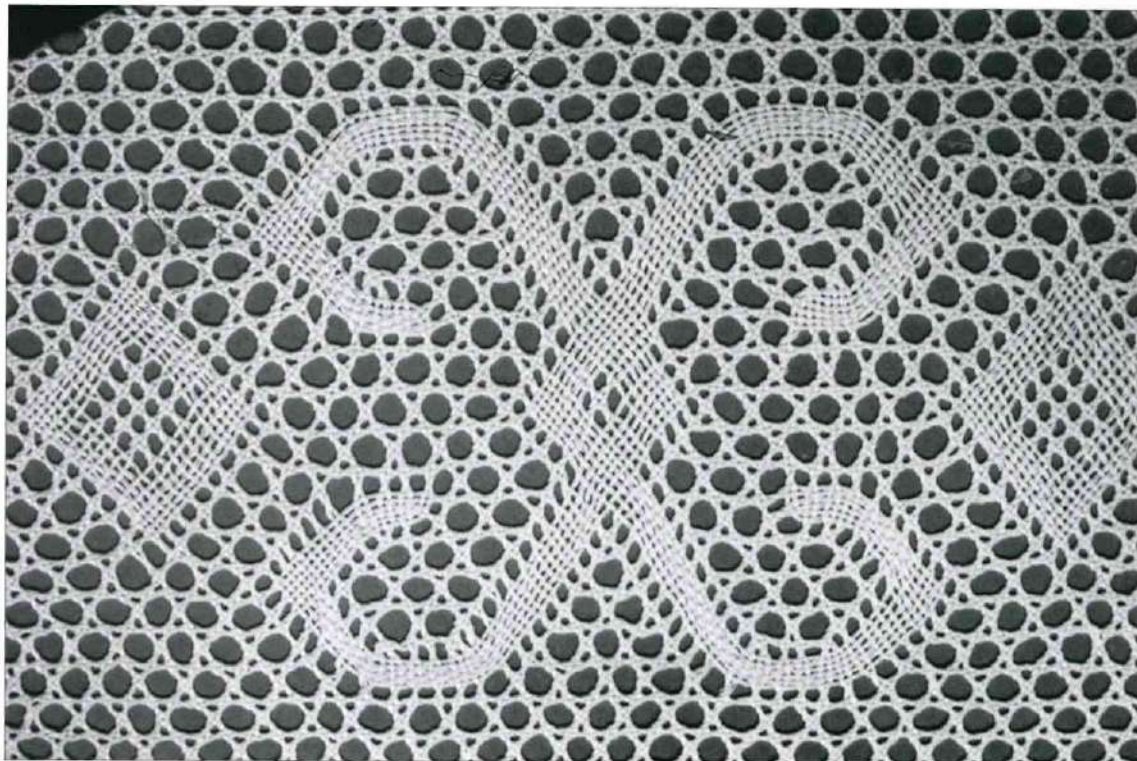
J'ai pu noter avec intérêt qu'un de ces échantillons est semblable à une dentelle de collerette ancienne en provenance de La Brigue, déposée au musée Masséna de Nice dans les années 30 et aujourd'hui transférée au musée du palais Lascaris. Plusieurs autres dentelles sont identiques à certaines de celles que j'ai achetées au «Marché aux Puces» de Nice. Bien entendu, les modèles copiés sur les dentelles anciennes ne sont pas tout à fait identiques, car la dentellière moderne apprécie l'ordre, la symétrie, et se contente mal de ces «adaptations» utilisées jadis par la dentellière n'utilisant que sa mémoire. Mais les modernes étaient là, bien étalées sur le tapis vert, superbement exécutées, lourdes, denses, à portée de nos mains avides, réalisées comme les anciennes pour défier le temps. Elles ont fait notre bonheur pour l'après-midi. Bravo à nos amies de Cuneo pour leur beau travail !

\*\*\*

Cet article ne prétend pas être exhaustif sur les dentelles de la région de Cuneo. Il témoigne simplement du patrimoine dentellier et du travail entrepris pour le faire revivre, en regroupant diverses sources de renseignements.

Il serait très intéressant qu'une étude approfondie soit entreprise à la fois par un historien et par les dentellières de Cuneo à ce sujet. En effet, c'est uniquement dans les deux vallées de la Maira et de la Varaita que l'on trouve ces dentelles, alors qu'il n'y avait pas de tradition dentellière dans la vallée voisine qui appartenait jadis à la Maison de Savoie. Par contre, les mêmes coussins, les mêmes fuseaux sculptés à la main, existaient dans le Queyras, à Tende et à La Brigue. Le motif de «Pottenkant» des dentelles pour coiffe de mariée, la technique sans épingles s'apparentant aux Flandres, témoignent de liens entre ces régions. Nous savons que dès l'Antiquité la région de Cuneo était une région de passage, de routes commerciales, d'échanges. La «route du sel» passait par là. Cette région servait de zone tampon entre les Etats de Savoie et de la France, les frontières évoluant au fil des siècles, depuis le rattachement à la France du Briançonnais sous Louis XIV en 1713 jusqu'à celui des communes de la Haute Roya en 1947. Seule une étude historique sera capable d'expliquer comment et pourquoi il existe une aire géographique dentellière qui dans cette région se joue des frontières en nous offrant un patrimoine dentellier commun.

**Mesdames Carduner et Ovaere lancent un appel aux lecteurs du Haut-Pays: elles seraient heureuses d'entrer en contact avec de vieilles familles des vallées de la Roya et de la Bévéra, pour examiner les dentelles anciennes qu'elles pourraient posséder, afin d'étudier leur technique et leurs motifs pour les comparer avec les réalisations d'autres vallées des Alpes du Sud. Merci à tous ceux qui pourront les aider ! Vous pouvez joindre Mme. Carduner en téléphonant au 93.04.43.65 ou Mme. Ovaere au 93.57.03.48.**



Reproduit par les dentellières de Cuneo, ce motif de dentelle traditionnel provient de La Brigue. L'original se trouve dans les réserves du musée du palais Lascaris, à Nice.  
Photo Nicole OVAERE

# LA CENTRALE ELECTRIQUE DE SOSPEL

Jean-Pierre GARACIO

*Quoi de plus simple, de nos jours, que d'appuyer machinalement sur un interrupteur afin d'illuminer une pièce ? L'énergie électrique fait partie de notre environnement: elle est devenue indissociable de notre mode de vie dans tous ses aspects industriels, domestiques ainsi que pour beaucoup de loisirs. «Le Haut-Pays» a déjà montré les débuts de l'électrification de la vallée de la Roya, notamment son aspect le plus spectaculaire avec la construction des barrages, des conduites forcées et des centrales hydro-électriques. Dans la vallée de la Bévéra, ces débuts sont toutefois moins connus: quand et par quels moyens fut éclairée pour la première fois la ville de Sospel ?*

## LA CONVENTION DE DECEMBRE 1903

Nous connaissons depuis longtemps l'existence d'une petite unité de production électrique située dans le bas des gorges de Moulinet, au pied de la cascade de Piaon. Toutefois, le manque d'éléments concrets ou de témoignages d'époque maintenaient son fonctionnement dans le domaine de l'inconnu.

Dernièrement, nous avons pu prendre connaissance de la convention signée en décembre 1903 entre la municipalité de Sospel et un homme d'affaires avisé du début de ce siècle. Ce texte, approuvé le 16 décembre suivant par le préfet des Alpes-Maritimes, permet de comprendre les conditions techniques et financières ainsi que l'état

d'esprit dans lequel la municipalité et le concessionnaire ont appréhendé la mise en place de ce nouveau mode d'énergie à Sospel. Nous le reproduisons dans son intégralité en page ci-contre.

Les articles de cette convention sont sources de plusieurs informations intéressantes, qui doivent être prises en considération. Tout d'abord, la durée de la concession accordée pour trente ans semble indiquer que les besoins seront limités à l'éclairage public, sans que l'on se doute alors du développement que va connaître cette forme d'énergie dans tous les domaines. On remarque aussi le nombre (70) et l'intensité (16 bougies) relativement limités des lampes éclairant les lieux publics de Sospel. La bougie est l'unité d'intensité lumineuse de l'époque, remplacée aujourd'hui par l'ampère. Une condition mérite d'être relevée: la facturation forfaitaire est calculée sur le nombre de lampes installées, sur une base annuelle de 12 heures de distribution journalière.

A l'article IX, nous signalons par une astérisque deux détails significatifs du peu de connaissance du vocabulaire technique lié à l'électricité à cette époque: le rédacteur de la convention, sans doute le secrétaire de mairie, a inscrit à deux reprises le mot «wolts» ! Il faut lire en fait 736 watts (mesure de puissance) et 110 volts (mesure de tension).

Les termes des articles IX et X prévoient qu'un particulier qui s'abonne pour un an au moins reste tributaire du concessionnaire pour les frais d'installation, mais ne se verra facturer qu'une lampe s'il s'éclaire par trois lampes branchées sur le même commutateur.

Dans le cas d'une cessation de service due à des raisons techniques, la convention prévoit la mise à disposition des anciennes lampes à pétrole comme éclairage de secours. Le bail prévoit qu'au bout de trente ans, le concessionnaire devra remettre en bon état de fonctionnement les lampes à pétrole mises à sa disposition par la ville.

On remarque enfin, d'après l'article XX, qu'un certain monsieur Lebouvier, ingénieur, avait obtenu antérieurement à cet acte une concession sur la commune de Sospel. Nous n'avons malheureusement pas pu trouver trace de ces démarches, pourtant bien confirmées par leur annulation.

A la lecture de ces articles, on se rend compte que les parties en présence n'anticipaient pas encore les services et avantages futurs qu'ouvrirait la nouvelle source d'énergie. A la limite, celle-ci ne semblait être considérée que comme un palliatif à l'usage de l'éclairage au pétrole !

## LA CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE PIAON

Le choix de l'implantation de cette centrale relève de plusieurs critères. Le premier dépendait du faible débit de la Bévéra, lié à l'irrégularité des précipitations dans la région. Pourquoi l'usine de production fut-elle installée à la cascade de Piaon, lieu éloigné de 4,5 km à vol d'oiseau du centre de Sospel ? Nous avancerons plusieurs raisons. D'abord, la Bévéra est à cet endroit canalisée dans les gorges de Moulinet, ce qui lui assure un débit maximum en période de basses



Après les divers captages d'eau pour irriguer les campagnes et pour faire fonctionner les moulins à huile et à farine, le débit de la Bévéra était parfois réduit à la sortie de Sospel à celui d'un simple ruisseau, comme le montre cette vue du début du siècle. Ci-dessous, vue de l'entrée des gorges de la Bévéra par le côté Sospel. Collection Jean-Pierre GARACIO



- **Entre monsieur Ghirardi Félix, maire de la commune de Sospel, agissant au nom et pour compte de cette commune en exécution des délibérations du conseil municipal en date du 1er novembre dernier et 13 décembre courant, d'une part, et monsieur Boglio Marius, propriétaire à Sospel, d'autre part, il a été arrêté et convenu ce qui suit:**

- **Article Ier.** La commune de Sospel accorde à monsieur Marius Boglio, qui accepte, la concession dans la commune pour une durée de trente ans à partir du 1er janvier 1904, de l'éclairage électrique et de la distribution de la force motrice pour la création d'usines ou pour le fonctionnement de celles existantes dans la commune.

- **Article II.** Le concessionnaire installera son usine sur le territoire de la commune de Sospel, au quartier Piaon.

- **Article III.** Toutes les installations de l'usine génératrice, des sous-stations s'il y a lieu, et lignes de transport d'éclairage et de force, seront faites et entretenues aux frais du concessionnaire.

- **Article IV.** L'éclairage public comprendra dès le début 70 lampes à incandescence de 16 bougies; ces lampes brûleront depuis le coucher du soleil jusqu'au lever du soleil pour le prix forfaitaire de 1000 francs par an.

- **Article V.** Les 70 lampes ci-dessus désignées seront placées et entretenues aux frais du concessionnaire dans la ville de Sospel, aux divers emplacements qui seront désignés par la municipalité.

- **Article VI.** La municipalité de Sospel aura toujours la faculté d'augmenter le nombre de lampes de l'éclairage électrique public. En plus des 70 lampes de 16 bougies prévues au prix forfaitaire de 1000 francs, la commune aura le droit de demander encore 10 lampes de la même intensité au prix de 10 francs par lampe, et si ce nombre de 70 + 10 = 80 venait à être augmenté, le prix des lampes supplémentaires demandées en plus des 80 serait au même tarif que pour les particuliers.

- **Article VII.** L'entretien des lignes électriques, des branchements pour les lampes d'éclairage public, ainsi que des consoles ou autres appareils seront à la charge exclusive du concessionnaire, de même que le remplacement des lampes à incandescence usées ou cassées.

- **Article VIII.** La commune s'efforcera d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'établissement des supports, consoles, poteaux, pour la mise en place des conducteurs électriques. La municipalité cèdera gratuitement le droit d'établir ces lignes sur les chemins et terrains communaux. En cas de non entente amiable avec les propriétaires, elle fera aussi toutes les formalités pour la déclaration d'utilité publique.

- **Article IX.** Le concessionnaire devra fournir l'éclairage public dans les limites et besoins de la commune, étant entendu que lorsque des nouvelles lampes seront demandées, elles devront brûler pendant toute la durée de la concession. Il devra en outre se mettre en mesure de fournir l'éclairage particulier pour tous les propriétaires ou locataires d'immeubles situés dans l'étendue de la concession, qui demanderont de contracter un abonnement d'un an au moins. En ce qui concerne la force motrice, le concessionnaire ne pourra la refuser dans l'étendue de la concession tant qu'il aura de l'énergie disponible, mais en cas de refus, le propriétaire intéressé aura le droit de se pourvoir comme bon lui semblera sans que le concessionnaire puisse lui invoquer un monopole quelconque pour la pose des conducteurs sur les voies municipales.

Dans tous les cas, le prix maximum du cheval de 736 watts\* sera de 100 francs par an pour un service de 12 heures par jour, et de 150 francs par an pour un service de 20 heures par jour, de 4 heures du matin à minuit.

Le concessionnaire installera gratuitement les consoles et les fils conducteurs nécessaires pour desservir les particuliers en ce qui concerne l'éclairage, et ce jusqu'à la rentrée de l'immeuble s'il se trouve à moins de 50 mètres de parcours de conducteurs du point le plus voisin du réseau principal de distribution à 110 volts\*. Dans le cas où l'immeuble serait distant de plus de 50 mètres, la différence seule entre la distance réelle et 50 mètres restera à la charge de l'abonné. La distance sera mesurée sur le parcours réel des fils conducteurs.

- **Article X.** Le concessionnaire sera maître de ses tarifs pour l'éclairage particulier. Il ne pourra toutefois exiger plus de 20 francs par lampe de 10 bougies et par an, brûlant toute la nuit. Pour les lampes d'une intensité supérieure à 10 bougies, la différence sera payée à raison de 1 franc par an et par bougie décimale au-dessus de 10. Il est entendu que 3 lampes conjuguées sur un même commutateur de façon à ne pouvoir brûler en même temps ne compteront que pour une seule lampe.

Ces prix concernent l'éclairage à forfait. Les abonnés auront le choix d'exiger en outre l'éclairage un compteur. Dans ce cas, la fourniture du compteur du modèle agréé par le concessionnaire sera à la charge de l'abonné, mais la pose en sera faite gratuitement. Le prix de l'hectowatt consommé sera fixé à 4 centimes avec un minimum de consommation garanti de 8 francs par lampe de 10 bougies et par an.

- **Article XI.** Le concessionnaire devra prendre toutes ses dispositions pour éviter une interruption de service. Toutefois, en cas d'accident imprévu ou causé par cas de force

majeure soit au canal, soit aux lignes ou aux machines, le concessionnaire ne sera tenu à aucune indemnité. Il est entendu d'ailleurs qu'en pareil cas, le concessionnaire devra faire toute diligence pour remettre l'usine en fonctionnement dans le plus bref délai possible.

- **Article XII.** S'il y avait interruption de l'éclairage, le prix de l'abonnement des particuliers à forfait serait réduit proportionnellement au nombre des heures de l'interruption entre le coucher et le lever du soleil, la durée totale et annuelle étant comptée pour 365 jours x 12 heures = 4380 heures. La commune met à la disposition du concessionnaire les lampes avec becs à pétrole et les consoles actuellement en usage, et ce dernier devra assurer avec ce matériel l'éclairage public au cas d'un arrêt quelconque du courant électrique. Le concessionnaire devra entretenir et remettre en bon état à la fin du bail, les lampes, becs et autres mis à sa disposition par la ville.

- **Article XIII.** Si l'interruption de l'éclairage public ou particulier se prolongeait plus de deux mois, la déchéance de la concession serait encourue de plein droit, et ce après une simple mise en demeure non suivie d'exécution dans les délais de huit jours. Il est bien entendu que cette déchéance ne sera qu'au profit de la commune, qui seule aura le droit de la demander ou d'obliger le concessionnaire à continuer l'éclairage.

- **Article XIV.** Le courant distribué sera maintenu au voltage de 110 volts avec tolérance de 5% en plus ou en moins. Une pénalité de 5 francs sera appliquée de plein droit toutes les fois qu'il sera constaté par la municipalité que le courant distribué ne sera pas à un voltage compris dans les limites ci-dessus. L'usine et sous-stations, s'il y a lieu, seront ouvertes au maire ou à une commission désignée par le conseil, ou à son délégué, pour toutes les opérations de contrôle qu'il pourra juger convenables.

- **Article XV.** La présente concession comprend l'agglomération de Sospel, tracée sur le plan annexé à la présente convention, pour ce qui a trait aux obligations d'installation, de branchements gratuits et d'éclairage public, mais le monopole de la concession s'étend au territoire entier de la commune pour l'éclairage.

- **Article XVI.** La commune donne gratuitement au concessionnaire le droit de poser des poteaux pour l'établissement de la ligne électrique sur les voies et terrains communaux, et lui donne aussi gratuitement le droit exclusif de poser des poteaux et placer des conduits électriques pour la distribution de l'éclairage et de la force motrice aux particuliers sur les voies et terrains communaux compris dans le périmètre de la concession, mais il est bien entendu que ce privilège ne concerne que les lignes qui seraient destinées à faire concurrence au concessionnaire sur le territoire de Sospel et pour les objets sus-énoncés. La commune sera donc libre d'accorder des autorisations de passage à tout industriel qui n'utiliserait pas sa force dans l'étendue de la commune ou l'utiliserait à d'autres usages, notamment à l'exploitation des services publics.

- **Article XVII.** Le concessionnaire devra se fournir à ses risques et périls de toutes les autorisations relatives à l'établissement de ses conduites autres que celles concernant la voirie urbaine.

- **Article XVIII.** Le concessionnaire s'engage à commencer ses travaux le 1er mars 1904 au plus tard, et à livrer l'éclairage public le 15 août 1904 au plus tard. A cet effet, il déposera une somme de 10.000 francs qui servira de cautionnement à la ville et qui devra lui être remboursée le 16 septembre 1904, après l'assurance de la bonne marche de l'éclairage. Au cas où le concessionnaire ne tiendrait pas ses engagements aux époques ci-dessus fixées, le présent traité sera nul et non avenu, et le cautionnement demeurera acquis à la commune.

- **Article XIX.** Le concessionnaire pourra à son choix, à l'expiration de la présente concession, soit continuer l'exploitation aux mêmes conditions pour une période à fixer avec la commune, soit se retirer, toutes les installations lui appartenant restant sa propriété.

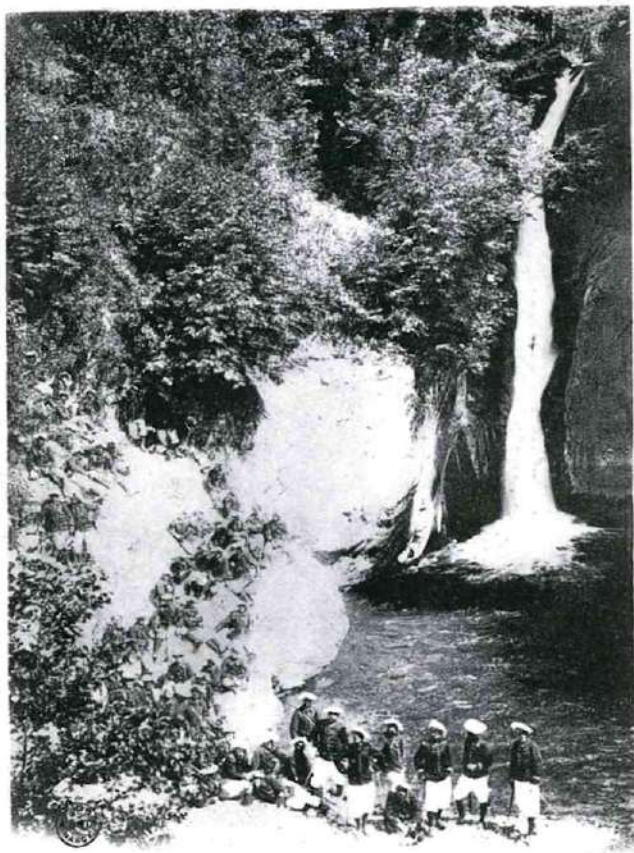
Si d'autres industriels faisaient à ce moment des offres plus avantageuses que monsieur Boglio, la commune se réserve le droit de traiter avec eux, mais à prix égal monsieur Boglio bénéficiera d'un droit de préférence.

Le concessionnaire devra faire usage de la faculté stipulée par le présent article, deux ans avant la fin de la concession. Dans le cas où il déclarerait vouloir se retirer, le monopole qui lui est accordé pour la pose de canalisations électriques cessera immédiatement, et la commune pourra autoriser l'établissement de canalisations concurrentes de façon que les services d'éclairage et de force motrice puissent n'être pas interrompus.

- **Article XX.** Monsieur Boglio s'engage à garantir la commune contre tout risque d'indemnité qui pourrait être réclamée ou reconnue due à monsieur Leboviev, en raison de la concession antérieurement accordée à cet ingénieur et que le conseil municipal a considéré comme caduque et a annulé par sa délibération du 10 mai 1903.

- **Article XXI.** Les frais de timbre et d'enregistrement de la présente concession sont à la charge exclusive du destinataire.

- **Article XXII.** La présente convention ne sera valable qu'après l'approbation préfectorale.

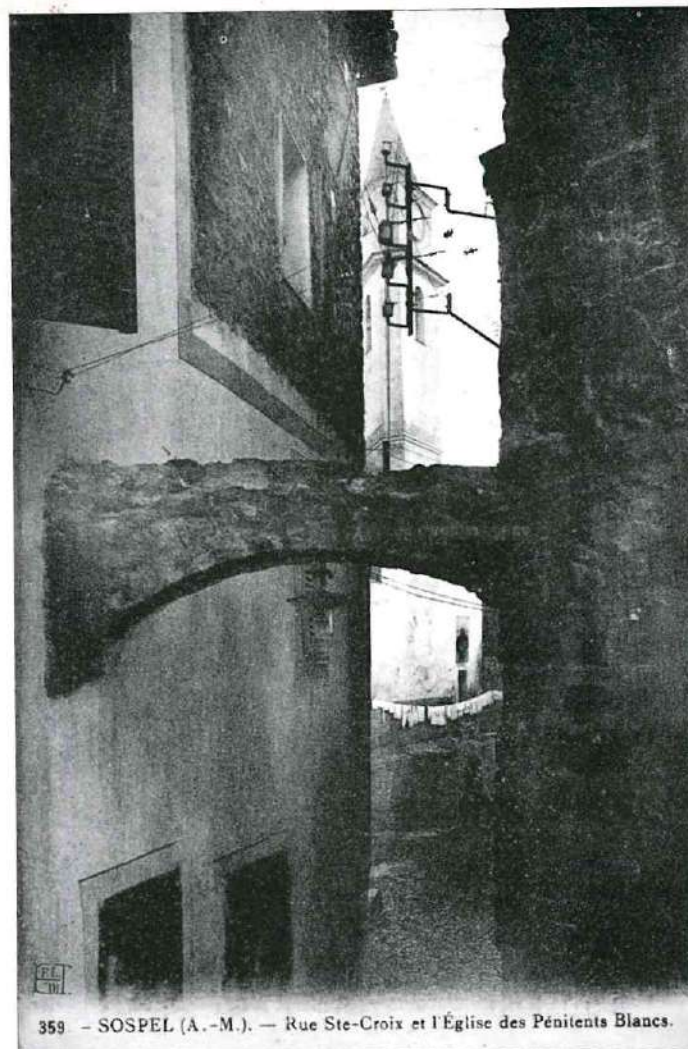


SOSPEL. - La Cascade de la Bévèra

*Voici un coin que vous reconnaîtrez sans doute et qui me permet de vous envoyer mon affectueux souvenir, Bon Anniversaire, affectueux à vos trois. J.P.G.*

A gauche, la cascade de Piaon au début du siècle, avant la construction de l'usine électrique. Un groupe de chasseurs alpins en manoeuvre vient y chercher un instant de fraîcheur et de repos. A droite, un coin de la rue Ste.Croix à Sospel, où apparaissent un support de lignes électriques et une lampe d'éclairage sous l'arc-boutant entre deux maisons.

Collection Jean-Pierre GARACIO



359 - SOSPEL (A.-M.). - Rue Ste-Croix et l'Église des Pénitents Blancs.

Ci-dessous à gauche, les vestiges actuels de l'usine électrique de Piaon. A droite, trappe de visite du canal d'irrigation des quartiers Ste.Madeleine et St.Vincent, qui servait d'alimentation d'appoint à l'usine électrique.

Photos Jean-Pierre GARACIO



eaux. Comme l'édification d'un barrage n'était pas envisageable, une captation suivie d'une conduite forcée fut la solution adoptée pour mettre à profit la dénivellation importante de la rivière à cet endroit, de l'ordre de 35 à 40 mètres sur une vingtaine de mètres de longueur.

Des exemples de centrales hydro-électriques fonctionnant selon ce principe sont également visibles dans la vallée de la Roya. L'eau est canalisée dans une conduite forcée en amont de la cascade, et grâce à la vitesse inertielle acquise par gravité, l'eau actionne une turbine dont la rotation entraîne un alternateur qui produit du courant électrique; ce courant est ensuite surtensionné dans un transformateur pour être transporté vers les points de distribution.

La centrale de Piaon possédait un autre moyen d'alimentation en eau. Il existe en amont de la cascade une prise d'eau sur la Bévèra,



destinée à l'irrigation des campagnes des quartiers Ste.Madeleine et St.Vincent. Sur ce canal, constitué par une buse de 0,50 m de diamètre qui passe bien au-dessus de l'usine, une prise avait été placée afin de disposer d'une ressource de secours quand le débit de la Bévèra était trop faible.

La ligne qui transportait le courant longeait plus ou moins le bord de la rivière, suspendue à des poteaux de bois, et arrivait à Sospel à la place Gallona, où une sous-station avait été construite derrière l'ancien lavoir. Le terme de sous-station ne semble pas tout à fait approprié; il s'agissait en fait d'un simple répartiteur d'où essaimaient les lignes vers les différents quartiers sospellois. Les grands poteaux de bois donnaient à cette sous-station un certain aspect de... buts de rugby !

Nous avons également découvert une correspondance échan-

gée entre 1906 et 1910 entre le chef de la compagnie du 27<sup>ème</sup> B.C.A. détachée à la caserne Mireur et Marius Boglio, directeur de la Société des Forces Hydro-Electriques de la Bévéra. Un accord est conclu pour l'installation de 113 ampoules destinées à l'éclairage intérieur de la caserne Mireur. L'autorité militaire discuta longuement les tarifs de la société, et par mesure d'économie proposa de réduire l'intensité des ampoules de 16 à 10 bougies. Malgré ces tergiversations, le capitaine Baills, commandant le détachement de Sospel, écrivit dans une lettre adressée au chef d'établissement du génie de Nice le 19 décembre 1910: «Malgré qu'il soit permis de regretter l'importante diminution d'intensité lumineuse résultant de cette substitution, il convient de remarquer qu'une lampe électrique de 10 bougies sera encore, et de beaucoup, préférable à l'éclairage au pétrole». Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer si cette installation projetée fut effectivement réalisée à la caserne.

### LA CESSATION D'ACTIVITE DE L'USINE

La Société des Forces Hydro-Electriques de la Bévéra, dirigée par Marius Boglio, céda ses droits pour produire et distribuer l'énergie électrique à Sospel, à un certain Louis Bonfiglio le 22 septembre 1912. Ce nouveau concessionnaire céda lui même sa concession le 11 mai 1914 à la puissante Société de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen (E.E.L.M.), qui possédait les usines de la Roya.

D'après les renseignements collectés, la centrale de Pion cessa de produire du courant vers 1920-22. On peut penser qu'au vu des besoins en électricité de plus en plus importants, la modeste usine ne pouvait plus techniquement fournir la quantité d'énergie demandée par la ville de Sospel et ses habitants, et que ceux-ci furent dès lors desservis par les usines plus performantes de la Roya. Les avenants des 18 février et 16 mai 1923 au cahier des charges pour la distribution d'énergie électrique dans la commune de Sospel ont vraisemblablement trait à cette transformation.

Le 30 novembre 1929, la concession fut transférée à une autre puissante entreprise, la Société de l'Energie Industrielle (S.E.I.), dont le contrat fut porté jusqu'au 31 octobre 1944.

Pour conclure d'une manière plus générale, rappelons que ce fut le 8 avril 1946 que Marcel Paul, ministre de la Production Industrielle, fit voter la loi de nationalisation qui regroupa les 154 entreprises de production et de distribution électrique françaises sous la tutelle unique d'Electricité de France (E.D.F.).

\*\*\*

Malgré nos recherches, plusieurs questions sur la première et unique centrale hydro-électrique sospelloise restent sans réponse:

- Combien de groupes comportait l'usine ?
- Quelle était sa capacité annuelle de production ?
- Combien de particuliers ont demandé à bénéficier de ses services ?
- Quelle fut la réaction des Sospellois en 1904 lors de la mise en place de ce nouveau moyen d'éclairage ?

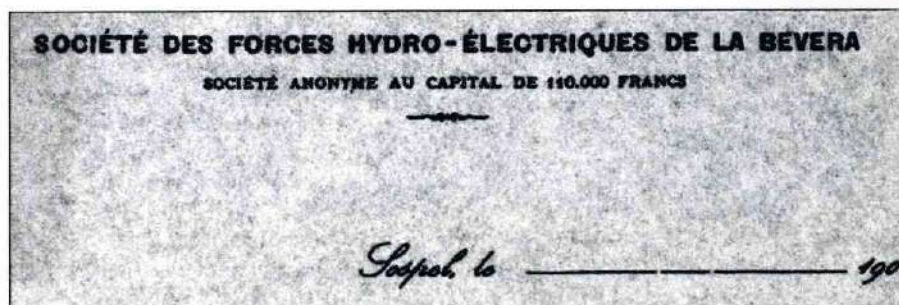
Le plus grand mérite que l'on peut reconnaître à la modeste usine hydro-électrique de Pion est d'avoir domestiqué ce bien précieux qu'est l'eau de la Bévéra. Combien de villes ou de villages peuvent se targuer d'avoir été éclairés grâce aux ressources naturelles locales ? Marius Boglio, le précurseur, comprit dès 1903 que l'électricité pourrait devenir une source d'énergie maîtresse de ce siècle, et il fut l'interlocuteur incontournable de toutes les autorités de son temps en ce qui concerne le monopole de l'électrification de la commune de Sospel.

Ci-dessous à gauche, étude pour l'éclairage électrique de la caserne Mireur à Sospel. A droite, en-tête de la société concessionnaire de l'usine électrique de Sospel. En bas, une vue intéressante de la place Gallona dans les années 1920-25: on aperçoit un poteau de transport de l'électricité et à l'arrière-plan la sous-station distributrice. Remarquer aussi le prolongement du mur des arcades presque jusqu'au vieux lavoir.  
Collection Jean-Pierre GARACIO

**Installation de la Caserne Mireur**

**Nombre de Lampes et Désignation**

		16	10	5
Combles	Installation d'une lampe en six bougies	1		
	d° Six d° de cinq d°			6
2 <sup>e</sup> Etage	d° Six d° de six d°	6		
	d° Six d° de six d°	6		
1 <sup>er</sup> Etage	d° Six - neuf d° de six d°		19	
	d° Neuf d° de cinq d°			4
Rez-de-Chaussée	d° Cinq d° de six d°			5
	d° Sept - Six d° de six d°		26	
Infirmerie	d° Trois d° de cinq d°			3
	d° Deux d° de six d°	2		
Cour Caserne	d° Cinq d° de six d°			5
	d° Cinq d° de six d°			5
Entrée Caserne	d° Quatre d° de six d°	4		
	d° Deux d° de six d°	2		
Cuisines	d° Une d° de six d°	1		
	d° Une d° de six d°	1		
Laverie	d° Une d° de six d°	1		
	d° Une d° de six d°	1		
Ecuries	d° Quatre d° de six d°	4		
	d° Une d° de six d°	1		
Cours Ecuries	d° Une d° de six d°	1		
	d° Une d° de six d°	1		
Cantine	d° Trois d° de cinq d°			3
	d° Six d° de six d°		6	
	d° Deux d° de six d°	2		
		70	69	21
		140		



# LES «MAISONS DES ABEILLES» DE LA HAUTE VALLEE DE LA ROYA

L.N. MASETTI

Dans ce numéro de votre revue «Le Haut-Pays» et dans le suivant, je vous invite à me suivre sur un chemin un peu insolite, mais qui je l'espère sera très intéressant et nous amènera à visiter beaucoup de vallons et de sites caractéristiques autour de Tende et de La Brigue. De quoi s'agit-il ? Tout a commencé l'été dernier, au cours d'une exposition sur les abeilles et la lavande, que j'avais organisée avec le concours de M. et Mme. Delaye, deux formidables amoureux de la nature. Or, pendant cette exposition, j'ai eu l'opportunité de rencontrer beaucoup de monde, et surtout des gens qui s'intéressent aux abeilles et à tout ce qui concerne le monde apicole.

La chance m'a fait rencontrer une apicultrice de Tende, Mme. Marguerite Toesca, qui m'a montré les photos d'un rucher en pierre qu'elle a hérité de son père, M. Augustin Ghio, boulanger de profession mais aussi passionné des abeilles et apiculteur dès l'âge de 15 ans. En regardant les photos, j'ai compris tout de suite qu'il s'agissait de quelque chose de très important, et qui méritait d'être visité et décrit pour le plaisir de ceux qui ont à cœur les vestiges du passé et les traditions apicoles de nos vallées. Car l'apiculture, comme l'agriculture et l'élevage, a marqué toute une époque et a constitué un complément non négligeable dans l'économie domestique de la région.



Témoignages du passé: de vieux «bruschi» alignés sur le gradin d'un «naijou» de Tende. Ci-dessous, l'enclos de Mme. Marguerite Toesca aux environs de Tende. Photos L.N. MASETTI



Les ruchers en pierre dont je vais vous parler (j'en ai découvert plus de 60 au total...) sont appelés «naijou» à Tende et «ca d'arbiné» (littéralement maison des abeilles) à La Brigue. Quelle délicate nuance dans le dialecte local, à une distance de quelques kilomètres ! Il s'agit de constructions généralement en fer à cheval et à ciel ouvert, bâties en pierres sèches ou liées au mortier de chaux, avec une petite porte pour l'accès sur un côté ou, moins souvent, sur le mur antérieur. Les murs ont une épaisseur variable: de 45 cm au sommet lorsqu'ils sont bâtis au mortier, à plus de 80 cm dans le cas de constructions en pierres sèches. Quelquefois, ils ont été bâtis en double rangée de petites pierres plates de 4 ou 5 cm d'épaisseur, sur une hauteur de plusieurs mètres et un périmètre qui peut arriver à totaliser plus de 50 m de longueur et renfermer une surface moyenne de 170 m<sup>2</sup> !

Le mur postérieur, de forme plus ou moins arrondie, est toujours plus élevé que les murs latéraux et peut arriver à 5 ou 6 m de hauteur, ce qui donne à l'ensemble un aspect architectural majestueux et imposant. En général, le sommet des murs est protégé par un encorbellement en pierres plates (lauzes) qui débordent en guise de chapeau pour éviter l'intrusion de tous ceux qui pourraient grimper de l'extérieur. Dans quelques cas, on a ajouté sur le sommet, à une époque postérieure à la construction, des éclats de verre ou du barbelé. Quel formidable appareil défensif pour protéger les «mouches à miel» de la haute vallée de la Roya ! Et quel travail pour nos ancêtres qui, pendant des siècles, ont enfermé et protégé leurs ruches dans ces belles demeures impénétrables ! Mais pour terminer la description, je voudrais vous donner encore deux détails qui caractérisent l'intérieur des maisons des abeilles:

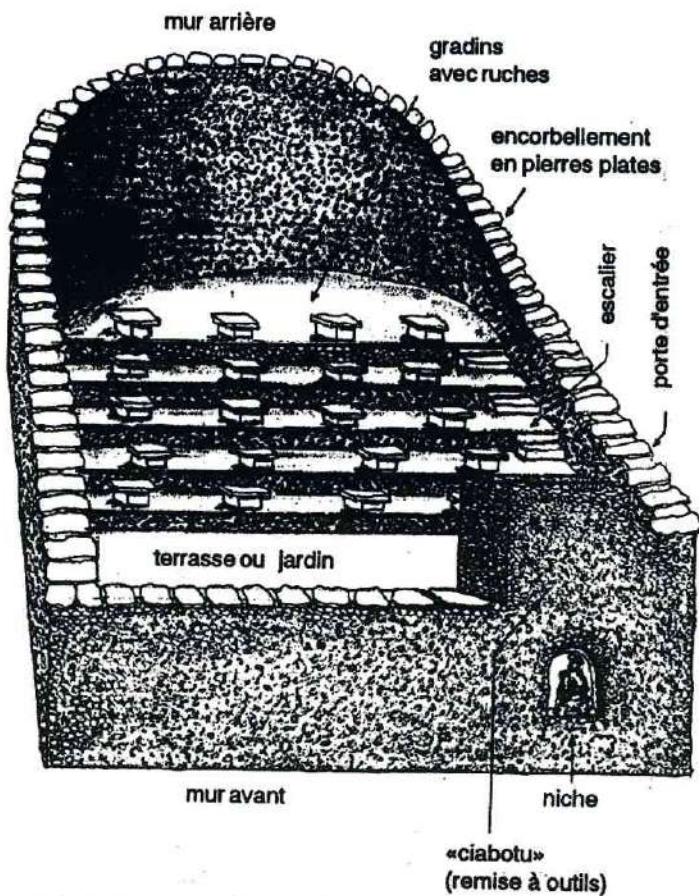
- D'abord, on y trouve toujours des gradins en pierre ou de petites terrasses en terre qui épousent la déclivité du terrain. Sur ces gradins, de cinq à sept en moyenne, on posait les «bruschi», troncs de châtaignier ou de mélèze évidés pour héberger les abeilles, utilisés localement jusqu'aux années 30. En plus des gradins, on trouve dans la partie basse de l'enclos face à la porte d'entrée une vaste «planche» de terrain rapporté pour compenser le dénivellement. Sur ce terre-plein, on cultivait des fleurs pour agrémenter le lieu... ou pour offrir aux abeilles un hommage printanier. Que de poésie ont inspiré les abeilles et les fleurs !

- Le second détail, qu'on ne trouve que dans quelques cas, c'est un petit abri en pierre, presque toujours à côté de l'entrée (un «ciabotu» en patois), qui servait à entreposer le matériel utilisé au rucher. Dans un cas particulier, ce «ciabotu» est bâti sur deux étages, un vrai luxe pour l'époque !

Ces enclos en pierre, que j'oserais définir comme des «sanctuaires des abeilles», même s'ils présentent quelques différences dans la forme et les dimensions, avaient certainement plusieurs fonctions. En effet, la première question qu'on peut se poser devant ces ouvrages, qui sont de vrais monuments historiques et qu'on devrait essayer de conserver comme de vrais temples consacrés à l'apiculture, est la suivante: pourquoi nos ancêtres se sont-ils donné tant de peine pour construire ces enclos ? Toutes les personnes que j'ai interrogées sur ce sujet (vieux apiculteurs et même aussi les personnes les plus âgées qui habitent la région concernée), m'ont donné plusieurs réponses que je vais numéroter par ordre d'importance:

- 1) Protection contre le vol (le vol des ruches n'est évidemment pas une prérogative absolue de notre époque !).
- 2) Défense contre les incursions d'animaux pillards, surtout les blaireaux qui sont encore nombreux aujourd'hui dans la région et qui sont attirés par les ruches, surtout en période de neige.
- 3) Pour éviter le piétinement par les troupeaux de chèvres et de moutons, qui étaient nombreux par le passé.

## CA D'ARBINE ALBERTI



(Val du Pra, La Brigue)

Mais il y a certainement d'autres avantages offerts par les enclos, comme un excellent abri contre le vent (que les abeilles redoutent particulièrement), les congères de neige et les avalanches pas trop fortes. Construits généralement sur les flancs d'une colline ou longeant un vallon, exposés au sud ou au sud-est, ils pouvaient être sujets à des éboulements ou avalanches que seul le haut mur construit en amont pouvait arrêter ou dévier dans certaines circonstances. Cette hypothèse personnelle pourrait expliquer la forme arrondie du mur en amont et sa hauteur, qui dans certains cas s'élève à 5 ou 6 m, ce qui confère aux enclos une forme en amphithéâtre.

Mais il y a aussi une autre considération à examiner, c'est à dire que leur exposition à l'adret et leur forme architecturale se prêtent bien à recevoir les premiers rayons du soleil et à emmagasiner la chaleur, donnant ainsi lieu à un microclimat très bénéfique, surtout au printemps qui coïncide avec le démarrage de la reine.

Les enclos de la haute vallée de la Roya sont assez nombreux et dispersés dans des endroits plus ou moins faciles à repérer et à visiter. Il y en a tout près de Tende, de La Brigue et des routes qui longent les vallons, mais aussi sur les flancs des montagnes dans des endroits très raides et difficiles à atteindre, surtout à cause de la disparition des sentiers qui ont été abandonnés depuis longtemps. En hiver, les difficultés sont accrues par la neige et la glace qui recouvrent le sol et qui rendent l'approche pénible, sinon impossible. D'autre part, il faut noter que la plupart des enclos sont envahis par les broussailles et les ronces et que leur repérage est plus facile à la saison froide, lorsque les arbres et arbustes ont perdu leurs feuilles.

Sur une carte-guide au 1:25000ème de la haute vallée de la Roya, j'ai indiqué les «naijou» que j'ai repéré à ce jour sur la commune de Tende, ainsi que les «ca d'arbiné» encore plus nombreuses sur la commune de La Brigue. J'ai fait de mon mieux pour recenser et cataloguer ces enclos en parcourant les montagnes et les vallons dans tous les sens et par tous les temps, et j'ai consulté de nombreuses personnes sur place, mais ce travail n'est probablement pas complet

aussi je m'en excuse auprès des lecteurs ! Si j'ai oublié involontairement quelques constructions, j'apprécierai beaucoup que les lacunes éventuelles me soient signalées par l'intermédiaire de la revue, afin de me permettre de compléter un recensement de ces ouvrages si caractéristiques et qui ont marqué une époque dans notre région.

Mais il faut dire aussi que ces ruchers en pierre, à ma connaissance, sont uniques en France et sont situés exclusivement dans le canton de Tende. Il est vrai qu'il existe des ruchers en pierre dans les Asturies et les régions montagneuses de l'Espagne du nord, qui ont été recensés et bien étudiés par les frères Robert et Bernard Chevet. Mais si dans leur architecture générale ils ressemblent beaucoup aux «maisons des abeilles» de la Roya, ils en diffèrent dans la forme, qui est ovale et non en fer à cheval. Dans plusieurs régions en France et en Angleterre, on trouve des «murs à abeilles» qui sont des sortes de niches aménagées dans les murs des vergers ou des habitations pour y loger des ruches en paille, ou en bois comme les «bruschi». Beaucoup de ces ouvrages ont été repérés en Provence et en Vaucluse, et décrits dans une brochure éditée par le musée de la Crau à Salon. Ces murs sont aussi décrits et inventoriés par Mme. Eva Crane, qui est une grande spécialiste de ces sortes d'ouvrages et avec qui je suis en contact épistolaire.

Mais revenons à nos enclos de la haute vallée de la Roya: une des difficultés les plus grandes dans leur étude est la détermination de l'époque de leur construction, car les archives sont muettes sur ce sujet, et personne ne peut dire quand nos ancêtres ont pris la décision de protéger leurs ruches par ces abris qui ont certainement demandé beaucoup de temps et d'efforts pour être édifiés. Ont-ils été bâtis au XVIème ou au XVIIème siècle, ou bien sont-ils encore plus anciens ? Pour le moment, il n'est pas possible d'apporter une preuve certaine. Peut-être réussira-t-on un jour à résoudre cette énigme: difficile à dire, mais pour l'instant la plus grande prudence s'impose dans leur datation.

## TENDE:

### TOUR D'HORIZON DES «MAISONS DES ABEILLES»

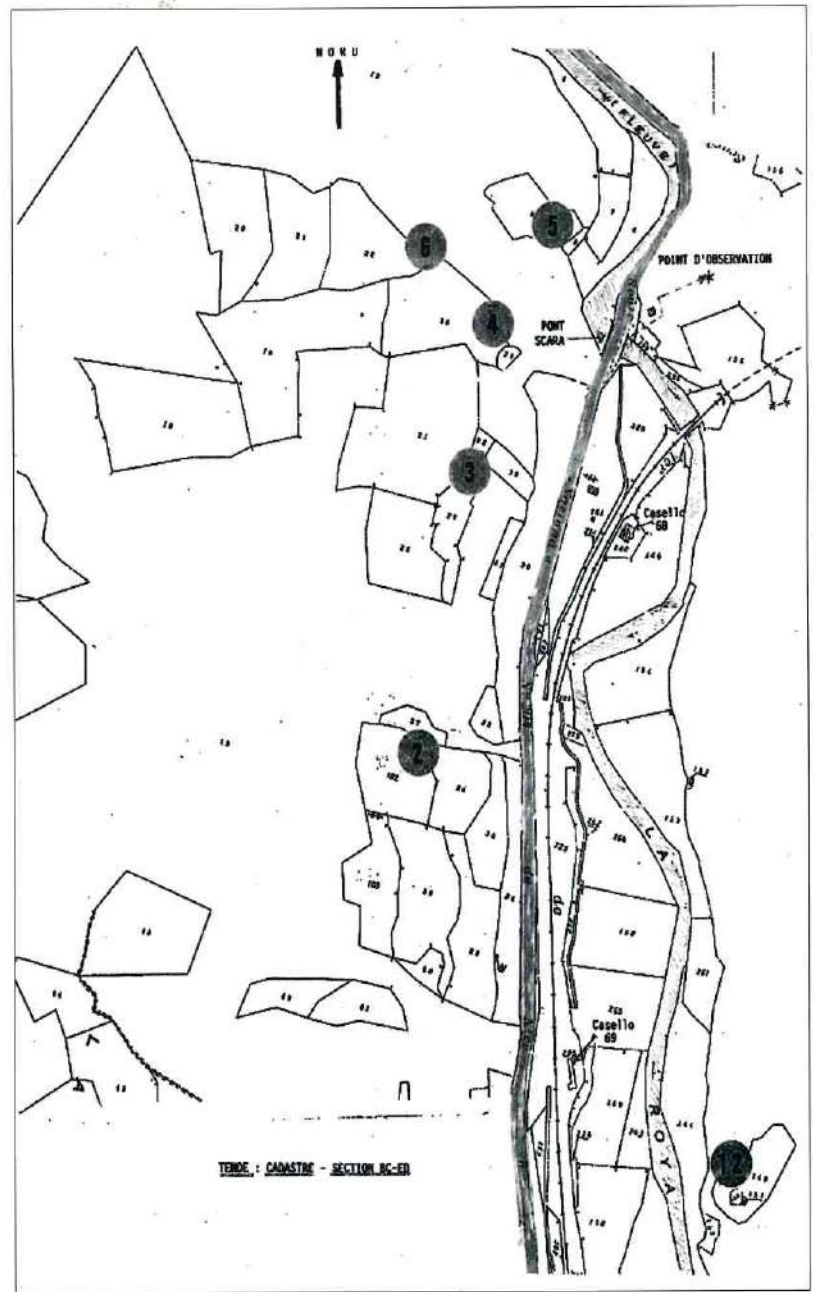
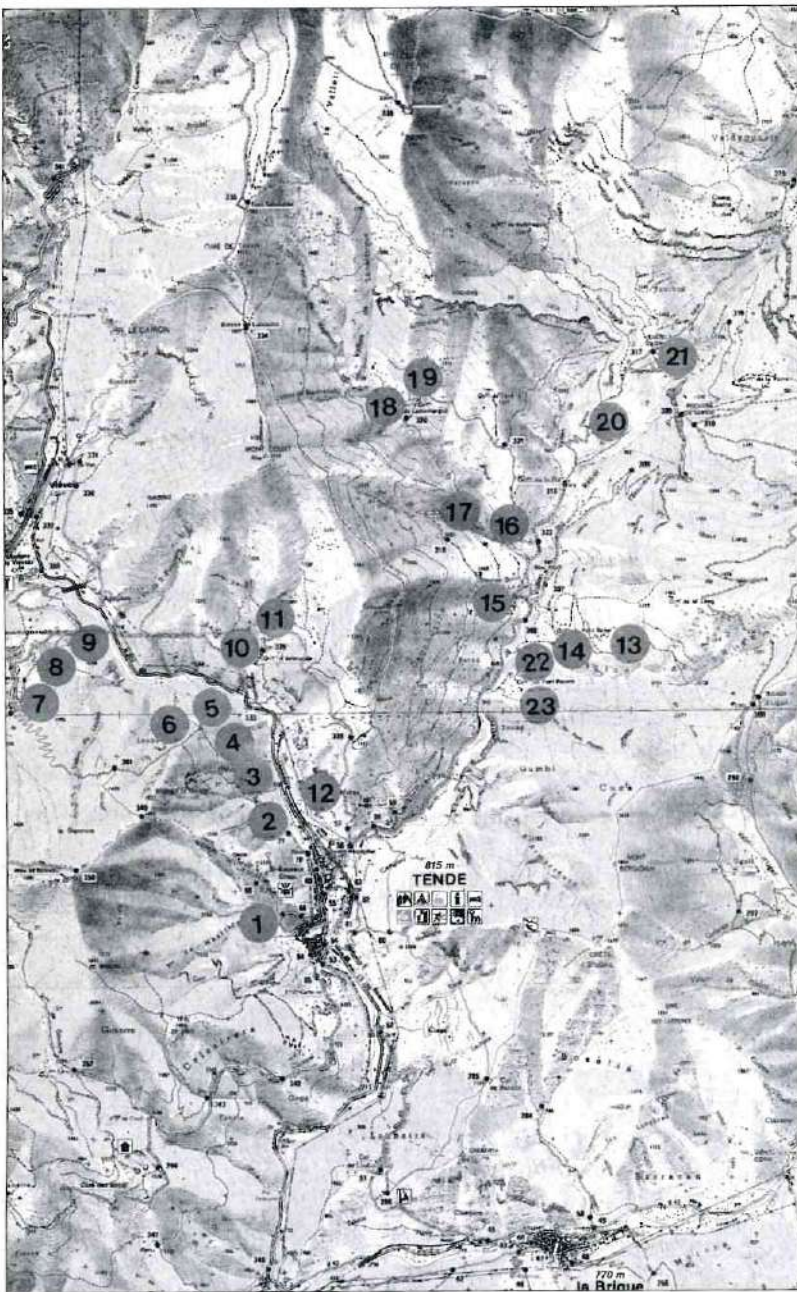
Les itinéraires qui suivent nous amèneront à la découverte des «naijou» les plus importants et caractéristiques de la commune de Tende. Il s'agit d'un tour relativement facile, que l'on peut effectuer dans la journée en utilisant une voiture pour les approches, et naturellement en marchant pour accéder aux «sanctuaires des abeilles» au plus près. Mais attention: ces édifices se trouvent sur des propriétés privées, et pour les visiter il faut dans certains cas prévenir le propriétaire, ou monter sur un point dominant. Cela donne souvent des vues spectaculaires, même si vous ne pourrez pas examiner les constructions dans tous leurs détails. Il ne faudra pas oublier de bonnes chaussures, des vêtements solides (ne craignant pas les ronces !), la carte-guide I.G.N. au 1:25000ème de la vallée de la Roya, et si possible des jumelles et un bon appareil photo.

#### Une zone à haute densité

Curieusement, il a des zones à «haute densité» où l'on peut voir deux ou plusieurs «naijou» sans trop se déplacer, et la première de ces zones se trouve à la sortie nord du village. En partant de l'ancien poste de douane et en parcourant la route nationale 204 sur un kilomètre, on peut repérer cinq «naijou» (du n°2 au n°6) sur le côté gauche de la route et un autre sur le côté droit, en rive opposée de la Roya (n°12).

En effet, les cinq sites sur la gauche ne sont que partiellement visibles de la route, car ils sont placés en amont et pour cette raison on n'en voit que quelques murs. Les n°2 et 3 sont en mauvais état, tandis que les n°4, 5 et 6 méritent d'être vus. Pour ce faire, après avoir parcouru le kilomètre de route qui sépare l'ancienne douane du pont de Scara, on prend un sentier sur la droite et, en passant à côté d'un transformateur électrique, on monte au flanc de la montagne. Après quelques centaines de mètres, on voit au-delà de la route et juste en face, les «naijou» n°4, 5 et 6: un magnifique spectacle.

Le n°4, le premier sur la gauche, appartient à Mme. Toesca (parcelle n°24 du cadastre) et c'est le seul dans la commune de Tende à abriter des abeilles, qui sont logées dans une quarantaine de ruches



modernes. Ce «naijou», bâti peut-être au siècle dernier, est caractérisé par deux grands arcs sur la paroi postérieure et par le contour de ses murs qui diffère de la forme classique en fer à cheval qu'on observe dans les autres constructions. Le sommet du mur est protégé sur une certaine longueur par du fil barbelé, chose insolite et peut-être unique, mais qui dénote la constante préoccupation de se protéger des voleurs. A l'intérieur, on trouve un abri («ciabotu») sur le côté droit et un puits, désormais inutilisé, sur le côté gauche. Les ruches sont posées sur des embases placées sur un terrain plat, et non pas sur des gradins étagés dans une pente comme dans les autres «naijou». Ici et là, on s'est soucié de planter des tulipes pour enjoliver l'ambiance en souvenir de la famille du propriétaire, qui était surnommé «Tulipan».

Un peu sur la droite et à une centaine de mètres plus haut, on peut voir, à moitié caché par des conifères, un autre «naijou» (le n°6) qui a une forme plutôt allongée et étroite, avec le mur postérieur en forme de fer à cheval. Un petit abri en pierre se trouve sur la gauche et en face de la porte d'entrée, qui elle se trouve à droite. Vieux de quelques siècles, cet enclos est malheureusement à l'abandon et envahi par les ronces.

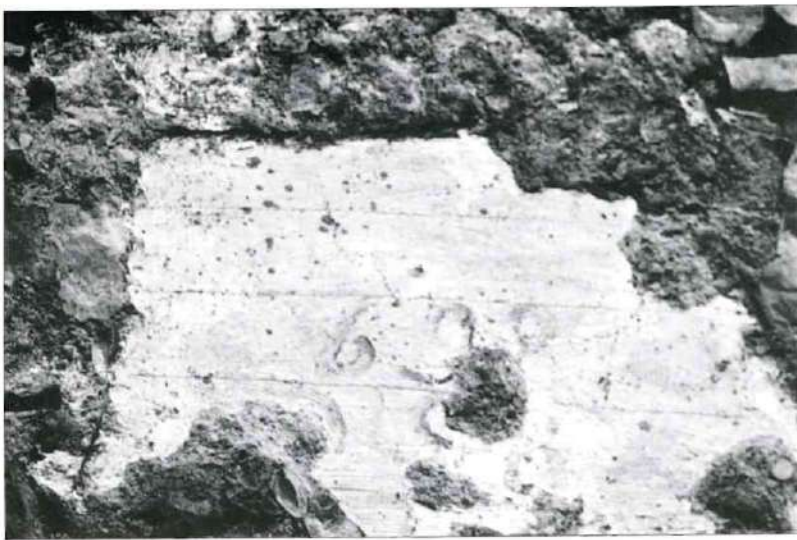
Enfin, à la verticale de ce dernier «naijou», à environ une centaine de mètres plus bas, on peut voir les ruines du n°5. Très grand, avec un impressionnant mur de soutènement soigneusement bâti, une vieille porte en bois, un linteau en pierre verte de la Roya, il mériterait d'être entretenu, mais comme le précédent il est à l'abandon et envahi par de grands arbres et des pierres éboulées. Toutefois, pour que la vue soit encore plus spectaculaire sur ces cinq enclos, il faut monter encore plus haut, chose que nous ferons après une digression nécessaire pour compléter cette première description.

### Une date énigmatique

En effet, il ne faut pas oublier le «naijou» n°12 (parcelle n°150 du cadastre) qui se trouve, solitaire, toujours dans la zone à haute densité mais sur la droite de la R.N. 204, au-delà de la Roya. Ce joli petit enclos est bien visible de la route après avoir parcouru 200 ou 300 m depuis l'ancien poste de douane. Il possède plusieurs particularités: la forme

*Le «naijou» n°4 de notre inventaire à Tende: il abrite encore des abeilles !  
Photo L.N. MASETTI*





Inscription «1869» au «naijou» n°12 en rive gauche de la Roya à Tende.  
Photo L.N. MASETTI



Augustin Riberi au «naijou» n°13 du Pont Riche, avec de vieux «bruschi».  
Photo L.N. MASETTI

est classique, mais le sommet des murs ne présente pas l'encorbellement de pierres plates; il est arrondi et parsemé d'éclats de verre (encore une préoccupation contre le vol !). Dans le mur opposé à la porte d'entrée, on peut voir une petite niche de 50 cm de large sur 35 cm de haut, trop petite pour abriter un «bruscu» et vraisemblablement destinée à recevoir une statue de la Vierge ou d'un saint protecteur. Sur la façade interne du mur postérieur, on peut remarquer une base à peu près circulaire en plâtre, qui selon «Luigin» Riberi, mon guide local, servait à soutenir un cadran solaire. Juste au-dessous de cette base, on peut voir une date et quelques lettres. Ces dernières ont été endommagées, vraisemblablement par l'explosion d'une grenade pendant la dernière guerre mondiale (j'ai récolté des fragments d'obus sur place); elles sont donc illisibles mais la date est bien visible: 1869.

La construction n'est pas très ancienne, mais le doute reste: est-ce l'enclos qui a été bâti en 1869, ou simplement le cadran solaire qui y a été installé à une époque postérieure? Comme je l'ai remarqué dans la première partie de ce reportage, les archives sont muettes quant à la date de construction de ces édifices: quelques uns sont certainement vieux de plusieurs siècles, mais on en a bâti jusqu'au siècle dernier.

On sait que les «maisons des abeilles» existaient au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, car elles sont mentionnées à l'article 31 d'une ordonnance publiée à Tende en 1752\*. Cette ordonnance prévoyait une amende de 4 écus en or, plus le remboursement des dégâts, pour quiconque se serait introduit dans une maison des abeilles pour commettre un vol. Il faut noter que pour un vol de fruits, légumes ou autres récoltes, l'amende prévue était d'un écu en or si le crime était commis pendant le jour, et 2 écus s'il se déroulait la nuit (article 30). Un écu en or correspondait à la valeur de 7 livres de l'époque, ce qui représentait une somme conséquente en ces temps-là. Le législateur précisait que ces amendes assez élevées visaient à éviter les considérables dégâts qui étaient commis à l'occasion du vol. Vers la même époque, la peine infligée aux voleurs de ruches en France était encore plus sévère, avec plusieurs années de prison et l'exposition au pilori.

### A vol d'oiseau

Mais revenons à nos «naijou» au-dessus de la R.N. 204, que l'on a admiré en montant à flanc de montagne sur la rive opposée de la Roya. Comme je le disais, on peut en avoir une vue encore meilleure en se portant au sommet de la montagne qui fait face à Tende. Cette fois, on partira du village en voiture et après avoir longé le vallon du Réfrei sur environ 4 km, on remontera la piste en terre de Cagnourina pour arriver près de l'aire de lancement des parapentes et faire encore quelques centaines de mètres, avant de se garer près du manège où se trouvent plusieurs chevaux. On descend une cinquantaine de mètres à flanc de montagne, et de là haut on découvre une vue superbe avec le village sur la gauche et les cinq «naijou» (du n°2 au n°6) en face. C'est ici qu'on utilisera au mieux les jumelles et, si possible, un appareil photo muni d'un téléobjectif.



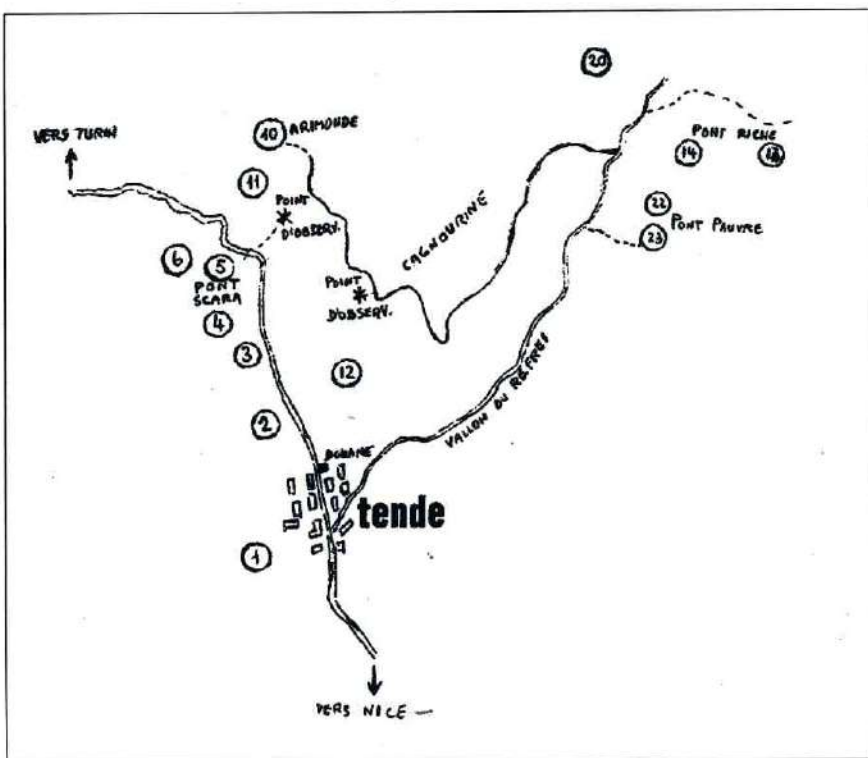
Abri constitué d'un mur de soutènement au Pont Riche.  
Photo L.N. MASETTI

Après avoir admiré ce bel ensemble, vous pourrez reprendre la piste qui descend au vallon de Réfrei ou continuer sur la piste du sommet pour arriver aux granges d'Arimonda, 2 km de parcours en voiture, et voir les «naijou» n°10 et 11. Vous arriverez au bout de la piste, qui est barrée par une chaîne, et vous continuerez tout droit à pied vers le vallon qui est traversé par un petit pont en ciment; là, vous prendrez le sentier marqué par la balise 329. Dans un paysage magnifique, parsemé de prés et de petits bois au pied du mont Court, vous découvrirez le «naijou» n°10, plutôt incomplet: on dirait qu'il a été détruit ou jamais terminé. Le n°11, de forme classique, assez grand, en forme de fer à cheval, détérioré sur les côtés inférieurs et envahi par de grands arbres, se trouve au bord du vallon quelques centaines de mètres en aval.

La visite terminée, il faut revenir sur la piste et refaire le chemin à rebours en descendant vers le vallon du Réfrei. Une fois sur la route qui longe le vallon, on continue en direction du lac de la Pia, mais on tournera à droite au niveau de la balise 306 pour emprunter une piste qui monte vers les granges du Pont Riche.

### Le Pont Riche et le Pont Pauvre

On s'arrête au bout de la piste, et en regardant en bas on voit entre la broussaille un mur de pierre. C'est le «naijou» n°13, qu'on rejoint en se glissant littéralement entre genêts, prunelliers et hautes herbes, car on a perdu les traces du sentier qui devait exister autrefois. Il s'agit d'un petit enclos bâti soigneusement en petites pierres sèches et, chose plutôt insolite, de forme carrée (7,50 x 7,50 m). En dépit de la végétation sauvage qui pousse à l'intérieur, il y a une «planche» recouverte de sauge, et sur les deux côtés on note quelques vignes



## LA BRIGUE: LE ROYAUME OUBLIÉ DES «CA D'ARBINE»

Nous voici à La Brigue, à quelques 6 km de Tende. Mais tout est bien différent: le dialecte, l'extension et la variété du territoire, très riche en cultures, pâturages et flore mellifère, même si actuellement beaucoup de plantes spontanées comme la lavande ont presque disparu. Ici en effet, comme à Tende, il n'était pas de famille qui ne possédait des abeilles. Celles-ci animaient de leurs bourdonnements balcons, terrasses et jardins mais aussi et surtout les prés destinés au pâturage, portant un nombre incroyable de fleurs champêtres et de plantes mellifères. Moutons et abeilles, laine et miel: certes, cette association de deux espèces si différentes peut paraître étrange; pourtant, cette cohabitation a duré pendant de longs siècles.

Aujourd'hui encore il existe dans ce pays une rue appelée du Ghetto, où des commerçants juifs ramassaient laine et miel pour les vendre et les exporter jusqu'en Angleterre. Combien pouvait valoir une brebis ou une chèvre à cette époque? Les habitants de La Brigue le savaient bien, et ils échangeaient une bonne ruche contre une chèvre qui était ensuite «sacrifiée» et salée pour l'hiver. Anciennement, il existait une tradition fort sympathique qui consistait à offrir du vin et du miel pendant la célébration des festivités du saint patron: un miel très doux et parfumé cueilli principalement sur la lavande. Celle-ci poussait spontanément presque partout et était, pour ainsi dire, «entretenu» par les brebis, qui non seulement ne la mangeaient pas mais la nettoyaient des mauvaises herbes tout en fertilisant le terrain. Cette lavande fournissait également un revenu supplémentaire lorsque, désormais fanée, elle était coupée et transportée sur la place du village pour une première distillation par les marchands ambulants qui se déplaçaient avec leur alambic de village en village.

L'élevage des moutons était réglé par une charte, sorte de règlement et de permis de pâturage, délivrée sur demande et contre paiement par les autorités communales. Vis-à-vis du phénomène de diffusion des «ca d'arbiné» de la part des propriétaires qui pouvaient se permettre la construction de magnifiques enclos régulièrement inscrits au cadastre, les bergers demandèrent et obtinrent également l'autorisation de construire des «ca d'arbiné» sur les pâturages communaux. Dans ce cas, l'enregistrement au cadastre n'intervenait pas, même si la transmission par héritage de ces ruchers était permise tacitement. Ainsi, à Tende et à La Brigue naquit l'image de l'éleveur-apiculteur, qui possédait deux enclos différents éloignés l'un de l'autre, l'un pour les brebis, l'autre pour les abeilles! Berger de brebis et berger d'abeilles: cette dernière définition a été par la suite utilisée par des écrivains-poètes français pour définir les apiculteurs. Un phénomène unique en son genre peut-être, mais qui a laissé des traces dans toute la haute vallée de la Roya.

On a déjà vu qu'à Tende les ruchers en pierre sont appelés «naijou», tandis qu'à La Brigue ce sont les «ca d'arbiné», selon une expression qui semble venir de la Ligurie voisine, où l'on trouve un dialecte proche, les mêmes noms de famille, les mêmes traditions et le même amour pour les abeilles. J'ai la sensation que la tradition de bâtir les «maisons des abeilles» vient de ces vieux villages ligures perchés, mais je n'ai pas encore eu le temps de le vérifier...

À La Brigue, ces abris ont été édifiés selon les mêmes critères architecturaux déjà observés à Tende: des constructions en fer à cheval, avec des murs imposants en pierres sèches ou liées au mortier de chaux, dont l'époque de construction peut s'échelonner du XIV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Comme à Tende, très souvent, les ruchers sont presque jumelés, dans le sens où l'on trouve deux ou plusieurs enclos au même endroit, très proches l'un de l'autre ou tout au plus à quelques centaines de mètres de distance. Choix des lieux les plus favorables et bien exposés? Esprit d'émulation, de solidarité ou de rivalité? Ou peut-être nécessité de se grouper pour une meilleure surveillance d'un trésor incessamment convoité par des prédateurs à quatre et même - surtout - à deux pattes..?

Je n'ai pas encore complété le recensement et la classification des «maisons d'abeilles» qui couvrent littéralement la commune de La Brigue (il y en a plus de 40!), et pour cette raison je me limiterai à la description des plus importantes et plus faciles à découvrir. Je proposerai donc deux itinéraires qu'on peut couvrir en une journée, en

vierges. Mais, véritable surprise, au moment de ma visite on pouvait remarquer sur un beau gradin de pierre des anciens «bruschi» en bois qui ont longuement résisté à la pluie, au soleil et à toutes les offenses du temps.

En sortant de cet enclos et en regardant vers le vallon de Réfrei, on remarque le «naijou» n°14 qui nous réservera aussi des surprises. Je l'ai visité à nouveau dernièrement en compagnie de Robert et Bernard Chevet, deux spécialistes dans la recherche des vestiges de l'apiculture archaïque, venus spécialement de Bordeaux pour connaître les «maisons des abeilles» de la Haute Roya. A cette occasion, nous avons découvert à proximité du «naijou» des vestiges surprenants: une niche dans un muret de soutènement, qui vraisemblablement abritait un «bruscu», et un peu plus bas un abri très simplifié constitué d'un mur de soutènement couvert sur une longueur d'environ 6 m de grandes pierres plates (lauzes) qui débordent pour protéger de la pluie et de la neige des ruches placées dessous sur des dalles posées au sol. Un autre mur d'environ 2 m est construit en angle droit contre le mur principal pour protéger les ruches de vents dominants.

Ainsi, dans un rayon de 100 m, on trouve le «naijou» n°14, une niche à abeilles et cet abri en angle droit. Une vraie richesse en vestiges apicoles qui font de cet endroit un cas particulier unique, qui mériterait d'être classé!

Nous sommes arrivés au bout de ce circuit qui nous a fait découvrir les «sanctuaires» de l'apiculture dans la commune de Tende, mais avant de conclure je voudrais encore signaler l'existence d'un autre complexe très intéressant, quoique moins éclatant, près des granges du Pont Pauvre: après la richesse du Pont Riche, on fait une découverte plus austère au Pont Pauvre! Il s'agit d'un grand rucher primitif, complètement enseveli dans la végétation et qu'il faudrait débroussailler et nettoyer pour une étude approfondie. J'ai parlé de «complexe», car à quelques mètres en amont de ce «naijou» archaïque, on peut en admirer un autre de forme irrégulière et insolite.

Mais tout cela pourrait faire l'objet d'un article sur l'archéologie de l'apiculture, un thème qui n'a malheureusement pas beaucoup d'adeptes.

(\*) Je remercie M. Marc Ortolani qui m'a signalé l'existence de cet article que l'on peut consulter sur le registre B 19 des archives départementales des Alpes-Maritimes à Nice. Je remercie également «Luigin» Ribéri, apiculteur dévoué et enthousiaste, qui m'a beaucoup renseigné et m'a accompagné souvent sur les lieux les plus difficiles à la découverte des «maisons des abeilles» dans la commune de Tende.

partant du village et en parcourant les routes qui menaient respectivement à la chapelle de Notre-Dame des Fontaines et au val du Pra (vallon du Pré).

### Une chapelle, des fresques... et des abeilles

Pour le premier itinéraire, il faut emprunter la route D 43 et parcourir environ 2 km en direction de l'est, puis prendre la D 143 jusqu'à la chapelle de Notre-Dame des Fontaines. Même si la visite de la chapelle n'est pas prévue dans le cadre de notre première excursion, je vous invite à vous arrêter un instant pour pénétrer dans la petite église et admirer la fantastique succession de fresques de grande envergure, qui remontent au XV<sup>ème</sup> siècle et sont l'oeuvre de Giovanni Canavesio, célèbre artiste piémontais originaire de Pinerolo. En sortant du sanctuaire, que l'on a nommé «la chapelle Sixtine des Alpes», faites le tour de l'édifice pour observer les eaux limpides et transparentes qui coulent en contrebas, dans un cadre bucolique extraordinaire.

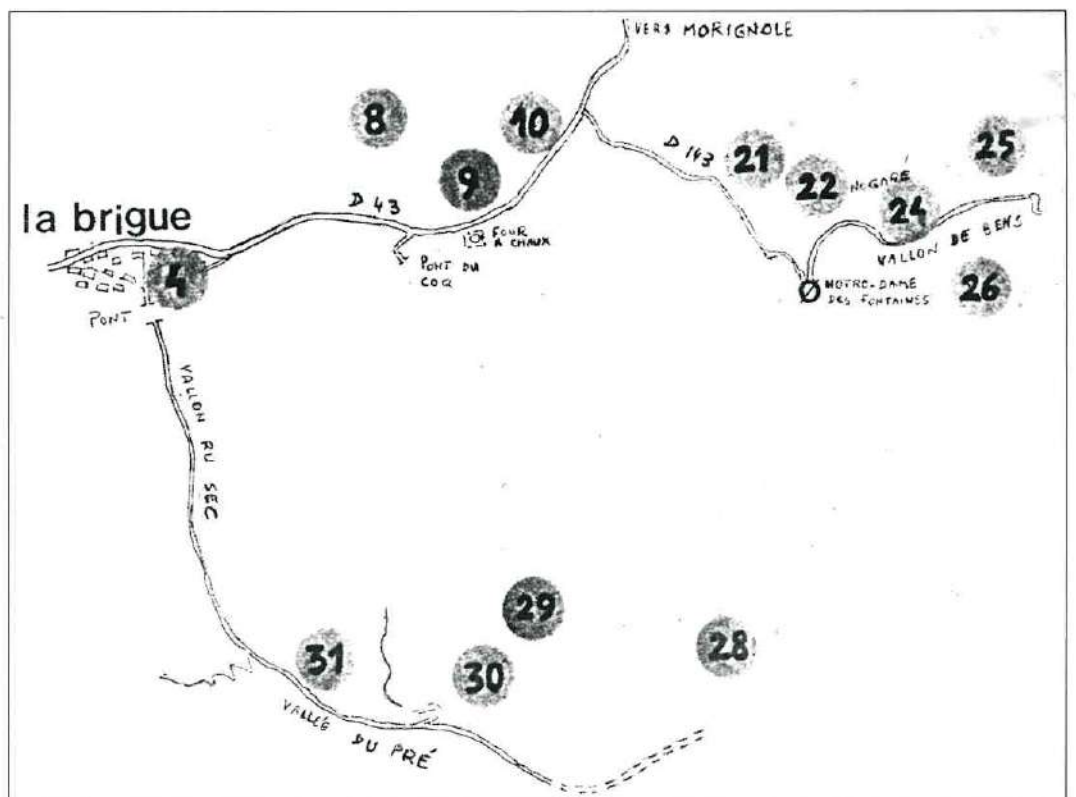
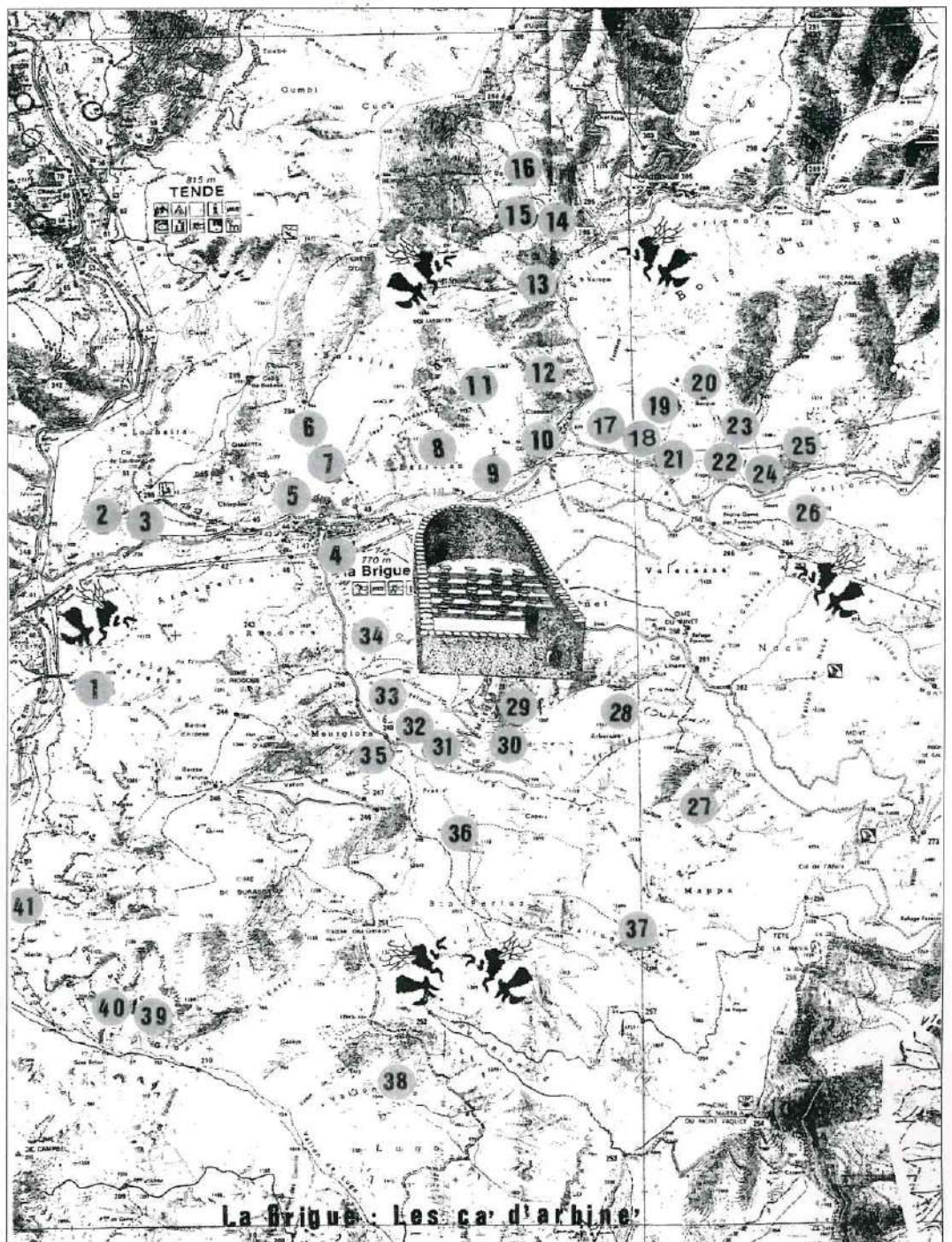
En revenant vers le lieu où vous avez garé la voiture, regardez en haut et tout droit devant vous: cachée en grande partie par des conifères, vous verrez une grande «ca d'arbiné» sur la pente très raide de la montagne. Si vous êtes en pleine forme physique et que vous aimez l'aventure, vous pouvez essayer d'escalader, mais l'ascension sera rude. Toutefois, on peut y arriver par un détour plus facile, qui vous fera découvrir une deuxième «ca d'arbiné».

Reprenez donc la voiture et prenez sur environ 800 m la route qui mène au vallon de Bens. Vous verrez en haut sur votre gauche ce deuxième rucher, que vous approcherez en montant par le sentier qui passe entre deux granges au lieu-dit Nogaré. Il s'agit d'une construction en pierres sèches, en partie délabrée mais qui mériterait d'être vue de près. Mais attention: elle abrite des abeilles, qui sont logées dans une vingtaine de ruches modernes et qui, malheureusement, n'appartiennent pas à une souche trop... «gentille». Alors, si vous craignez les piqûres, ne vous approchez pas trop; passez au-dessus et continuez sur le chemin vers la première «ca d'arbiné» que vous aviez vu sur la pente escarpée en quittant Notre-Dame des Fontaines.

Après l'avoir visitée, revenez à la voiture et continuez à remonter le vallon de Bens sur quelques centaines de mètres. Après un virage très prononcé, vous découvrirez sur la gauche une autre «ca d'arbiné» tout près de la route. Les murs en pierres sèches d'une épaisseur de près d'un mètre sont remarquables mais délabrés, comme le reste de cette construction qui remonte à plusieurs siècles. Un peu plus haut, sur le chemin qui mène à une bergerie mais invisible de la route, vous découvrirez dans un lieu appelé Ciastre un quatrième rucher, qui ressemble beaucoup à celui décrit précédemment. Il est aussi en mauvais état et les murs se sont écroulés en plusieurs endroits.

### Un moulin à eau, un vieux four à chaux et un pont original

Maintenant, nous rebroussons chemin en parcourant à nouveau les routes D 143 puis D 43 vers le village. A un certain moment, vous verrez sur la gauche un beau moulin à eau en pierre, au bord de la rivière et, tout de suite après, un four à





Niches à abeilles dans un mur de soutènement à La Brigue.  
Photo L.N. MASETTI

chaux aujourd'hui désaffecté. En face de ce four à chaux, sur la droite, vous noterez un petit oratoire dédié à St. Bernard et à quelques mètres de là une «ca d'arbiné» à laquelle est accolée une maisonnette.

A quelques centaines de mètres, toujours sur la droite de la route, se trouve une autre «ca d'arbiné» assez grande et en bon état, mais pas bien visible à cause de la végétation. De plus, elle se trouve dans une propriété privée presque entièrement clôturée. Un peu plus loin, vous pouvez vous arrêter un instant pour admirer sur la gauche un vieux pont médiéval assez original, car construit en angle droit: c'est le pont du Coq. Ici même, sur la droite et loin de la route, se trouve encore un rucher pas facile à détecter car intégré à un entassement de pierres. Quelle extraordinaire richesse en édifices sur moins d'un kilomètre de route: à gauche trois constructions anciennes (moulin, four à chaux, pont) et à droite trois «ca d'arbiné» ! Un petit paradis d'architecture paysanne, presque oublié et pire, délaissé: seul le moulin a été restauré et transformé en habitation.

Maintenant, vous arriverez rapidement à La Brigue et vous emprunterez la route qui, en traversant le pont sur le Ru Sec, vous permettra de sortir du village et d'arriver au val du Pra. Mais faites bien attention avant de traverser le pont du Ru Sec, car juste sur la gauche se trouve une «ca d'arbiné» qui abrite, derrière un grillage monté sur le mur antérieur, une meute de chiens de chasse ! Hélas, l'état intérieur de cet ancien rucher est très mauvais et quelques mètres plus loin vient de se bâtir un lotissement.

En page de droite, deux vues de la belle «ca d'arbiné» de M. Antoine Alberti au vallon du Pra à La Brigue. On remarque les ruches en planches et le «brusc» en bois évidé. Ci-dessous, la pierre gravée de La Brigue. A droite, détail du dessin avec la date 1612 et les lettres G, H, S, L, surmontées de la croix: «Jesus Hominum Salvator» ? Photos L.N. MASETTI & dessin Henri PELLEGRINI



### Encore des chiffres énigmatiques !

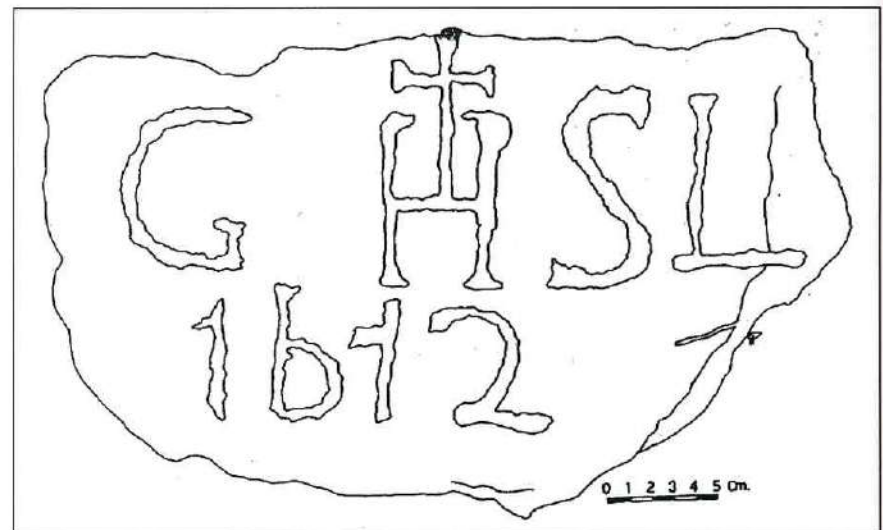
Pourtant, vous ferez ici une découverte importante et inattendue: placez-vous devant le mur antérieur et regardez attentivement vers le coin gauche sans vous laisser distraire par les chiens. Vous verrez alors une pierre en grès qui porte des lettres, un symbole religieux et une date: 1621. Après le 1869 du «najou» n°12 à Tende, le 1752 cité dans les archives de Nice, nous sommes à nouveau en présence d'une date précise: mais s'agit-il vraiment de la date de construction de cet enclos ? Difficile à dire...

La construction est certainement très ancienne et pourrait bien avoir été bâtie en 1621, mais l'interprétation des autres signes gravés reste mystérieuse. On y lit bien l'année mais quelle est la signification des lettres ? On lit dans l'ordre un G, un H surmonté d'une croix latine pattée, un S et un L. M. Giovanni Bresso, de Tende, m'a signalé l'existence dans la vallée de nombreux beaux linteaux de pierre verte gravés des trois lettres I.H.S.: «Jesus Hominum Salvator», Jésus sauveur des hommes. Dans notre cas, il est possible que la pierre ait été sculptée par quelqu'un ne connaissant pas bien le Latin, le G signifiant «Gesus». Mais le L final ?

Il est vrai que cette «ca d'arbiné» appartient aujourd'hui à l'évêché, mais rien ne prouve qu'elle ait toujours été une propriété de l'église. Elle est probablement devenue propriété de l'évêché à la suite d'un legs, comme dans le cas de l'enclos de Nogaré (où se trouvent plusieurs ruches qui abritent des abeilles pas très aimables, vous vous rappelez ?). Anciennement, on gravait quelquefois la date de construction sur le linteau de la porte d'entrée ou sur une pierre à hauteur d'homme, toujours à côté de l'entrée. Ici, la pierre gravée se trouve un peu «oubliée» à une hauteur d'environ 60 cm du niveau actuel du sol, mais celui-ci a pu être encombré autrefois par des rochers, des arbustes et des broussailles qui auraient caché l'inscription. On peut aussi penser que cette pierre ait été prélevée sur une construction antérieure et intégrée dans la façade du bâtiment. Et pour compliquer les choses, je viens d'apprendre qu'encore récemment se trouvait au milieu du mur antérieur un tabernacle qui a été enlevé lorsqu'on a transformé le rucher en chenil !

Continuons maintenant notre voyage vers le val du Pra, pour découvrir la «ca d'arbiné» la plus imposante et caractéristique de la commune de La Brigue, qui apparaît sur le versant d'un petit vallon lorsqu'on arrive à un virage presque au bout de la route. C'est une vision étonnante qui rappelle les anciens amphithéâtres grecs et invite à s'arrêter pour une méditation, avant d'emprunter le chemin qui longe un ruisseau et qui mène sur le côté de l'enclos pour y entrer. Tout le long de ce chemin, la construction nous apparaît sous des angles différents, dans toute sa beauté, et on remarque bien avant d'arriver les gradins intérieurs, le «ciabot» et le puissant encorbellement en «ciappe» (pierres plates) sur le sommet des murs. On notera aussi en haut, sur l'angle droit du «ciabot», une petite niche qui abritait autrefois la statuette d'un saint protecteur.

Après cette magnifique vue de l'extérieur, on s'approchera pour entrer dans la «ca d'arbiné» en évitant les abeilles logées dans la vingtaine de ruches qui se trouvent dans le pré voisin, même si elles semblent plus paisibles que celles que l'on a rencontrées à Nogaré. On





remarquera avant tout le jardinet ou terrasse, qui a été réalisé en rapportant de la terre contre le mur antérieur pour avoir une sorte de terre-plein où on cultivait quelques fleurs pour agrémenter la vue plutôt sévère. Au moment de ma première visite, au mois de mars, cette terrasse était complètement fleurie d'innombrables jonquilles, qui poussent même à l'extérieur, à l'état sauvage.

En se promenant dans ce jardinet, on peut bien se rendre compte de la grandeur de cet enclos, avec ses murs impressionnants, les sept gradins de pierre sur lesquels on posait des «bruschi», où plus récemment des caisses formées de quatre planches clouées avec une lourde «ciappa» (lauze d'ardoise) en guise de toit. Le «ciabot» contient encore une quantité de ces caisses et quelque chose qui m'a intrigué, un tout petit «brusc» de seulement 20 cm de diamètre. A quoi pouvait servir cette ruche en bois miniature ? Selon M. Antoine Alberti, un ancien apiculteur qui est propriétaire de cette «ca d'arbiné» et qui a été très aimable de me fournir beaucoup de renseignements, il s'agissait d'un «brusc» pour récolter des essaims qui étaient ensuite transvasés dans des ruches de dimensions plus grandes. M. Alberti a eu la gentillesse de m'autoriser à prélever ce petit «brusc» et des caisses en bois pour mes expositions sur les abeilles, qui formeront peut-être le noyau du petit musée apicole que j'ai l'intention de créer si je trouve un local adapté à cet usage dans la vallée de la Roya.

Il y a encore un détail qui caractérise la «ca d'arbiné» du val du Pra, et qui est je crois très particulier: le «ciabot» est bâti sur deux étages, avec deux entrées séparées. A l'étage, on rangeait les «bruschi» et les caisses, mais quel était l'usage de la partie inférieure qui avait été en partie ménagée en évitant de rapporter de la terre à cet endroit au moment de la création du jardinet ? On pourrait penser qu'il était destiné à la fonction de réservoir d'eau, mais cette hypothèse peut être contestée car l'eau coule en permanence dans le petit ruisseau voisin. Selon M. Alberti, la partie inférieure du «ciabot» servait à abriter les apiculteurs pendant la période de la récolte du miel, car celle-ci durait plusieurs jours et ils travaillaient en même temps dans plusieurs «ca d'arbiné» qui leur appartenaient. En somme, ce local aurait servi de gîte pour les apiculteurs qui travaillaient dans cette zone. On a vu que souvent les «naujou» à Tende et les «ca d'arbiné» à La Brigue se trouvent groupées à deux ou plusieurs dans le même endroit, et



l'explication de M. Alberti paraît plausible.

En effet, à quelques centaines de mètres d'ici, on peut visiter un autre enclos qui a manifestement été bâti par la même équipe de travailleurs et qui présente presque la même forme, avec les mêmes caractéristiques que le précédent. A l'origine, il n'avait pas de «ciabot», mais on a construit par la suite une sorte d'abri en bois qui est aujourd'hui effondré.

### Des murs et des niches

Avec cette vision étonnante du val du Pra, nous terminons notre tour dans la commune de La Brigue, mais avant de conclure, je voudrais vous accompagner jusqu'au village pour observer quatre niches ménagées dans le mur de soutènement d'une propriété qui se trouve sur la rive droite de la Levenza, en face du restaurant des Alpes. La première fois que je les ai observées, j'ai pensé instinctivement aux innombrables niches à abeilles que l'on trouve un peu partout, surtout en Provence (Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône) et même à l'étranger. Ces niches servaient à abriter des ruches anciennes et ont été admirablement décrites par M. Viallat et ses collègues de l'association «Les Amis du Musée de la Crau» à Salon-de-Provence, et par Mme. Eva Crane, une grande spécialiste anglaise de l'archéologie apicole de tous les temps et de tous les pays.

J'ai interrogé un jour M. Antoine Gaglio, un vieux Brigasque, sur la possible utilisation de ces niches, et il m'a aussitôt répondu qu'il s'agissait de niches à abeilles ! D'autres personnes ont contesté cette affirmation, en disant qu'elles abritaient bien des abeilles mais qu'il s'agissait d'essaims qui s'y installaient spontanément, car ils étaient autrefois si nombreux qu'ils se fixaient un peu partout. Quel que soit le point de vue, j'ai tenu à mentionner l'existence de ces niches et leur utilisation possible, pour rappeler que La Brigue était vraiment le royaume des abeilles !

A la fin de ce reportage, je désire remercier vivement MM. Antoine Alberti, Casimir Filippi, Pierre Lamberti, Joseph Lanteri, M. et Mme. Tagliaferri, qui m'ont fourni beaucoup de renseignements sur les «ca d'arbiné» et sur l'apiculture ancienne de la vallée de la Roya.

(A suivre)

# ROYA-BEVERA MAGAZINE

## EXPOSITION DE DENTELLES A SOSPEL

Les 17 et 18 septembre se déroulera au Pont-Vieux de Sospel une exposition de dentelles anciennes, avec un exposé sur la dentelle et les tissus dans les costumes du XVIème au XXème siècles. Madame Carduner, de Breil, proposera une initiation gratuite aux techniques dentellières. Informations auprès de l'Office du Tourisme, Pont-Vieux, 06380 Sospel. Tél. 93.04.15.80.

## 5ème RENCONTRE DES ECRIVAINS DE LA ROYA-BEVERA ET DU PAYS BRIGASQUE

Cette manifestation, créée en 1990 à Fontan, a pris depuis l'année dernière un caractère franco-italien, en y associant les écrivains et les thèmes de la basse vallée de la Roya ainsi que ceux des hameaux orientaux du Pays Brigasque (Briga-Alta, Verdeggia) où des bonnes volontés locales maintiennent une intense activité culturelle.

En 1994, cette manifestation présidée par M. Luc Thévenon, conservateur du musée Masséna à Nice, s'est tenue en deux endroits, de part et d'autre de la frontière: les 2 et 3 juillet à la salle des fêtes de La Brigue et les 9 et 10 juillet à la mairie d'Airole.

## CREATION DU GITE D'ETAPE «ROYAZUR» A ST.DALMAS-DE-TENDE

Le centre de convalescence «Alpazur» de St.Dalmas-de-Tende ayant fermé ses portes à la fin de l'an passé, laissait un vaste bâtiment inutilisé. Séduits par cette vallée qu'ils fréquentent depuis longtemps, Anne-Marie Rey et Didier Cousin ont décidé d'y ouvrir un gîte d'étape, baptisé «Royazur».

Ce gîte offre une quarantaine de chambres individuelles ou doubles, un parc ombragé, une restauration en salle à manger ou table d'hôte, cuisine familiale et traditionnelle à base de produits frais. La structure d'accueil permet de recevoir des groupes de touristes ou de sportifs, avec des forfaits-séjours étudiés. «Royazur» sera ouvert toute l'année, et des stages, conférences et séminaires y seront régulièrement organisés dans le but de fidéliser une clientèle qui saura goûter aux agréments de la vallée de la Roya. Informations: tél. 93.04.73.72 ou 93.04.77.03.

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION: «LES ABEILLES DE LA ROYA»

Cette association a pour but la promotion et la divulgation de l'apiculture dans la vallée de la Roya, la sensibilisation des écoliers et du public sur le rôle écologique de l'abeille, la diffusion de matériel didactique concernant l'abeille, l'apiculture et la vie naturelle. Le conseil d'administration se compose comme suit: président L.N. Masetti (Fontan), président honoraire M. Braun (Breil), trésorier R. Serratore (Tende), secrétaire J. Schmitt (St.Dalmas), secrétaire adjoint F. Dalmasso (Beausoleil). L'association est ouverte à toutes les personnes qui désirent connaître le monde et le rôle de l'abeille dans la nature, aux apiculteurs et aux sympathisants de l'apiculture. Les inscriptions auront lieu pendant l'exposition sur les abeilles du 20 au 28 août au musée des Merveilles à Tende. Pour tous renseignements, téléphoner du mercredi au samedi soir à M. Masetti au 93.04.54.82 ou à M. Serratore au 93.04.71.55. Rappelons aussi qu'une ruche en activité est présentée au public dans le cadre de l'Ecomusée du Haut-Pays à Breil.

*Le 30 mai, l'autorail du matin Nice - Breil croise une draine à la gare S.N.C.F. de Sospel. Depuis juin, l'accès à la voie de gauche est condamné et ce genre de manoeuvre ne peut plus se produire. Photo Gilles LENTULO*

## LE TRAIN A L'HONNEUR DANS LA VALLEE DE LA ROYA

Alors que de nombreux Niçois n'ont jamais parcouru la ligne ferroviaire du Col de Tende ou la confondent... avec le «Train des Pignes», cet itinéraire est souvent mieux connu à l'étranger que dans notre région: le nombre important de touristes d'Europe centrale ou du nord en témoigne, à bord des autorails français de Nice à Breil et italiens de Vintimille à Coni. En outre, un nombre exceptionnel de trains spéciaux ont été mis en route ce printemps depuis différents pays pour visiter la ligne:

\* le 27 mars, un train San-Remo - Berne transportant environ 200 touristes suisses et allemands a transité de Vintimille à Coni via Breil.  
\* le 23 avril, un autorail panoramique appartenant à l'association Agrivap à Ambert (Puy-de-Dôme), a parcouru la ligne depuis Turin en direction de Coni, Vintimille et Nice, avec 80 participants auvergnats.

\* le lendemain 24 avril, le même autorail, particulièrement adapté à la découverte des paysages avec son dôme vitré surélevé, a été affrété pour une excursion de Menton à Limone et retour. Cette journée était organisée par MM. Gilles Lentulo, étudiant en action commerciale du lycée Auguste Renoir de Cagnes-sur-Mer, Pionchon et Ménager, responsables de l'Association des Amis du Rail, Jean-Philippe Isnard et Jean-Paul Lescat, responsables du Comité pour la ligne Cannes - Grasse. L'affluence était telle qu'un deuxième autorail avait dû être adjoint au départ de Cannes, pour transporter plus de 140 personnes qui furent chaleureusement accueillies à Limone. Ce second autorail, propriété du Comité Cannes - Grasse, était du type «Picasso», qui circulait entre Nice et Breil jusqu'en

1963: c'était son premier retour sur la ligne depuis plus d'une trentaine d'années !

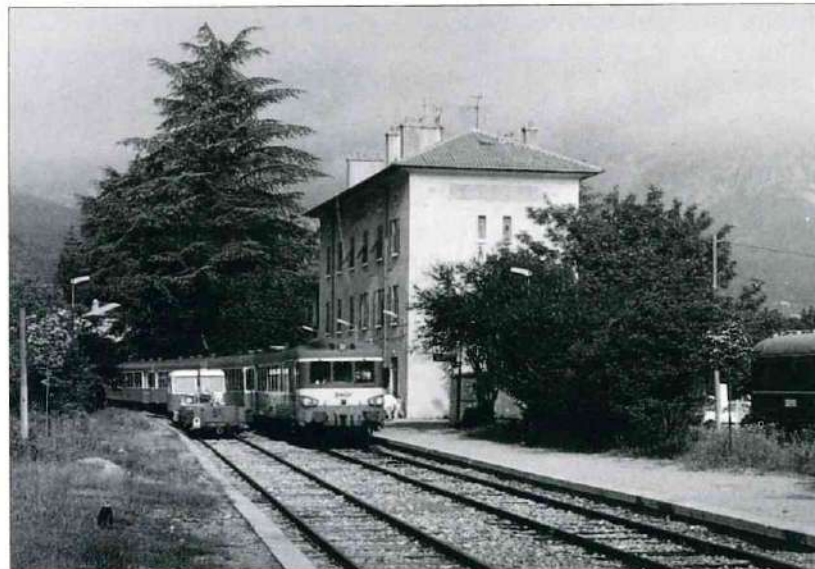
\* le 24 mai, c'est une superbe rame Trans Europ Express allemande des années 50 qui a transité de Vintimille à Coni, en emmenant une centaine d'amateurs allemands de retour d'une excursion sur la Riviera dei Fiori.

\* le 5 juin, le bureau Tourisme S.N.C.F. de Cannes a affrété de Cannes à Tende un autorail «Picasso» pour une soixantaine de participants.

\* le 26 juin enfin, dans le cadre de la fête ferroviaire organisée par l'Ecomusée du Haut-Pays à Breil avec le concours de nombreux organismes et associations, deux trains à vapeur se sont rencontrés en gare de Breil: celui en provenance de Turin était remorqué par une locomotive italienne de 1911, tandis que celui venant de Cannes et Nice était tracté par une locomotive S.N.C.F. de 1947, de la série 141-R qui a circulé jusqu'en 1968 sur la ligne Nice - Breil. Les deux trains transportaient près de 1200 passagers français et italiens, et si l'on ajoute les participants venus sur place par leurs propres moyens, le rail aura attiré ce jour-là environ 3000 personnes dans la vallée de la Roya, malgré des conditions météorologiques très défavorables.

En quelques mois, plusieurs milliers de touristes ont découvert la vallée, l'ont simplement parcourue ou y ont plus longuement séjourné, grâce au chemin de fer injustement sous-estimé par certains. Il serait temps que ces derniers prennent conscience du concours important apporté par le rail à la fréquentation du Haut Pays, concours qui serait encore plus volumineux et efficace si les administrations et les collectivités concernées faisaient un effort, même minime, pour moderniser et promouvoir cet axe de communication international.

Outre son rôle touristique, le chemin de fer a eu ces derniers mois d'autres occasions d'affirmer son importance pour l'économie et la vie quotidienne de la vallée. Après les navettes mises en route en septembre 1993 lors de l'interception du pont routier de St.Dalmas-de-Tende, le tragique éboulement des gorges de Saorge (voir H.P. n°28) a nécessité de nouvelles circulations ferroviaires pour le transport des automobiles entre Breil et Tende, du 13 au 17 janvier, puis du 23 janvier au 16 février. Lors de la seconde période, une rame était tenue en réserve pour les évacuations sanitaires et des trains de marchandises - que la S.N.C.F. s'est toujours refusée à faire circuler

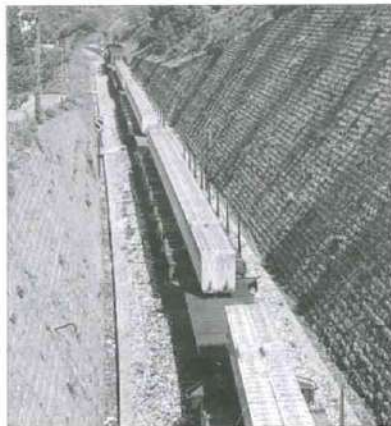


en service normal- ont été créés pour évacuer au départ de St.Dalmas la production des eaux de source de Fontan. Malgré le peu de moyens en hommes et en matériel mis à sa disposition, le chemin de fer a pleinement rempli son rôle pendant cette période de crise, et le personnel impliqué sur le terrain doit en être félicité. Il a prouvé que le légendaire esprit de dévouement des cheminots dans les situations difficiles n'était pas mort, ce que la presse locale a totalement passé sous silence.

Dans le même ordre d'idées, c'est par la voie ferrée qu'ont été acheminées le 3 mai les poutrelles métalliques enrobées destinées au futur pont routier de St.Dalmas. Cet ouvrage remplaçant celui détruit en septembre dernier par la crue de la Bieugna, doit être ouvert à la circulation vers la fin de l'été.

Malgré tous ces services rendus, les administrations continuent à faire preuve de bien peu de sollicitude pour la voie ferrée, en particulier pour la section Nice - Breil où l'indispensable reconstruction du viaduc de la Launa ne s'est accompagnée d'aucune amélioration dans les services offerts aux voyageurs. Les crédits votés récemment par le conseil régional semblent devoir être affectés avant tout à la section de banlieue Nice - Drap, mais aucun investissement important

n'est programmé sur la voie, les installations de sécurité ou le matériel. En juin dernier, la neutralisation de la voie de croisement de la gare de Sospel - en fait inutilisée par les trains de voyageurs depuis plusieurs années - a suscité de nombreuses réactions, notamment celle de l'Association des Amis du Rail qui poursuit ses actions en faveur du développement de la ligne.



*Ci-dessus, transport par voie ferrée des poutrelles du nouveau pont routier de St.Dalmas-de-Tende. A droite, l'autorail spécial Menton et Cannes - Limone du 24 avril sur le pont de la Maglia à la sortie de Breil, et la locomotive à vapeur 141-R-1126 sur la plaque tournante à proximité de l'Ecomusée du Haut-Pays à Breil. Photos José BANAUDO, Yann DUVIVIER*



## DU NOUVEAU POUR LE TRAIN DIRECT TURIN - NICE ?

Ces derniers mois, la presse s'est fait l'écho d'une idée nouvelle: celle de détourner par Vintimille, Menton et Monaco l'autorail direct quotidien Turin - Nice, qui rencontre un grand succès au point de circuler souvent à la limite de la saturation. Au premier abord, cette hypothèse peut paraître séduisante, mais à l'examen elle s'avère le type même de la «fausse bonne idée», pour plusieurs raisons:

- Le détour par Vintimille représente un allongement de parcours de 11 km, soit 55 km par rapport au trajet direct actuel de 44 km. Il vient ajouter des circulations supplémentaires sur une section déjà fortement chargée par les mouvements internationaux ou régionaux du «Métrazur». La ligne de Nice à Vintimille ne permettant pas une vitesse beaucoup plus importante que celle de Nice à Breil, il est illusoire de prétendre gagner du temps en passant par cet itinéraire.

- Si on veut éviter le détour par la gare de Vintimille, il faudra réaliser de coûteux travaux de jonction (aiguillage, signaux et dispositifs de sécurité) entre la ligne de Breil et la voie directe reliant le nouveau triage de Vintimille à Menton. Car actuellement, les deux voies se croisent sans se raccorder ! Cette aberration technique, injustifiable sur un chantier récent, dénote d'ailleurs le peu de cas fait de la ligne du Col de Tende, tant par les autorités françaises qu'italiennes. Paradoxalement, le montant des travaux nécessaires pour cette jonction à Vintimille serait en fin de compte d'un coût proche de celui d'installations de sécurité modernes sur la ligne directe Nice - Breil par Sospel qui, elles, permettraient un gain de temps bien réel d'une quinzaine de minutes.

De plus, un détournement par Vintimille ne résout pas les autres problèmes inhérents à la liaison Turin - Nice:

- Sa capacité s'avère trop souvent insuffisante (deux voitures seulement en semaine).  
- La question essentielle du manque d'un train équivalent en sens inverse, permettant à un habitant de Nice de se rendre à Turin et d'en revenir dans la journée, est elle aussi éludée.

Enfin, et ce n'est pas le moindre inconvénient de cette solution, le détournement par la côte du seul train international présente un danger certain pour le maintien de la ligne Nice - Breil elle-même: n'ayant plus de comptes à rendre qu'au conseil régional, largement sollicité sur d'autres voies de communication, la S.N.C.F. ne se verra pas obligée à terme d'entreprendre les indispensables travaux de modernisation de cet axe. On pourrait alors faire élégamment «avalé la pilule» de la fermeture de la ligne directe en créant une desserte de banlieue de Nice à Drap-Cantaron ou à L'Escarène, et en laissant croire que l'on pourrait plus tard réutiliser au-delà les tunnels de Braus et du Mont-Grazian pour y faire passer une voie rapide routière, «rêve» techniquement et financièrement irréaliste dans lequel se fourvoient quelques démagogues.

A notre avis, ce n'est vraiment pas en allant s'égarer sur le littoral que le train Turin - Nice deviendra un véritable moyen de communication moderne à la hauteur des ambitions européennes des régions frontalières qu'il dessert... Il peut pourtant y parvenir en plusieurs étapes:

- Dans un premier temps, en effectuant une enquête de fréquentation afin de déterminer les jours et les périodes où l'augmentation de la capacité du convoi est indispensable.
- Egalement en dissociant le trafic de transit du trafic purement local, par la suppression de certains arrêts peu justifiés pour un express international (L'Escarène, Peille, Drap-Cantaron, La Trinité ?) et la création si nécessaire d'un train régional desservant ces gares dans un sillon horaire voisin.
- Ensuite, en créant un train direct Nice - Turin en matinée avec retour en soirée, de manière à satisfaire la demande de déplacement française, dont les horaires sont symétriques à ceux de la relation assurée actuellement pour une clientèle en majorité italienne.
- Enfin, en dotant la ligne Nice - Breil d'installations fixes performantes (voie, signalisation et moyens de communication). Ce sera le volet le plus coûteux du devis, mais encore ce coût doit-il être relativisé par rapport au volume des investissements routiers comparables.

Le vrai problème demeure donc là: la modernisation de Nice - Breil... Dans le contexte actuel, la S.N.C.F. n'est financièrement pas en mesure de participer pour un montant important à ces travaux. Quant au conseil régional, responsable en titre de tous les investissements à réaliser sur cette ligne, il est permis de douter qu'il y accorde la priorité: à l'heure actuelle, pour les cinq années à venir, seule est programmée la modernisation de la gare de Drap-Cantaron; même l'achat par la région du nouvel autorail T.E.R. présenté à Breil en septembre 1993 ne figure plus dans les prévisions... Aussi faudra-t-il multiplier les sources de financement en cherchant la participation de l'Etat italien, mais surtout de la région du Piémont (directement intéressée dans le développement des relations avec la Côte d'Azur) et enfin des crédits de développement européens. A ce sujet, il est surprenant de constater combien, dans une zone traditionnellement pionnière dans les échanges transfrontaliers, les élus s'avèrent frileux dans la recherche de crédits au niveau européen... D'autres régions, pourtant, ne s'en privent pas ! Si l'amélioration d'une route en Auvergne, d'une voie ferrée en Sardaigne ou la création de silos à maïs en Gascogne peuvent bénéficier de crédits de la Communauté Economique Européenne, pourquoi pas une liaison ferroviaire moderne et rapide entre Nice et Turin ?!

José BANAUDO & Michel BRAUN



# 1939 - 1945

LES ALPES MARITIMES DANS LA GUERRE



LES EDITIONS DU CABRI

## UN NOUVEAU LIVRE AUX EDITIONS DU CABRI

### 1939-1945:

#### LES ALPES-MARITIMES DANS LA GUERRE

A l'occasion du 50ème anniversaire de la libération des Alpes-Maritimes, les Editions du Cabri publient l'album mémorial des années de guerre dans ce département.

De la construction des fortifications à la reconstruction, aucun épisode de cette période troublée n'est laissé à l'écart: la «drôle de guerre», l'offensive italienne de juin 1940 qui déboucha sur l'annexion de Menton et de Fontan, le régime de Vichy, l'occupation de la zone sud en 1942, le retrait de l'armée italienne remplacée par les troupes allemandes en 1943, les bombardements, la résistance, les combats de la libération en 1944, le dernier assaut du massif de l'Authion et les festivités de la libération en 1945...

Cet ouvrage de plus de 200 pages, format 24 x 32 cm sous reliure pelliculée couleurs, comporte plus de 500 illustrations de toutes origines: photos noir et blanc d'organismes français, italiens et allemands, de reporters journalistes ou de collections particulières, autant de documents spectaculaires, tragiques ou émouvants, complétés par des dizaines de témoignages en «hors-textes», une chronologie de l'historien Jean-Louis Panicacci et des commentaires de Michel Braun et Jean-Pierre Garacio.

**Prix de vente: ..... 298,00 francs**

## BIBLIOGRAPHIE

**-POUEZIE OEN BRIIENC/POESIES EN BREILLOIS**, par Ana Maia, édité par A Soucéta Briiénca. Une brochure de 32 pages, format 14,5 x 21, recueil de 10 poésies en dialecte de Breil avec traduction en Français. Une cassette audio d'accompagnement a été éditée: elle comporte les dix poésies récitées en Breillois par des interprètes différents, alternant avec des airs traditionnels et des danses jouées sur la viole (piano mécanique) de l'ancien bar Alpin de Breil. Brochure en vente 35 francs + port et cassette 60 francs + port, auprès d'A Soucéta Briiénca, cercle culturel breillois, 06540 Breil-sur-Roya.

**- JOURS D'ANGOISSE EN HAUTE ROYA**, par Jacqueline Maillet, aux éditions Serre. Un livre de 112 pages, format 16 x 24, illustré en noir et blanc, enquête sur la libération de la vallée de la Roya d'août 1944 à avril 1945. Un recueil de souvenirs récoltés auprès des témoins de cette époque tragique et méconnue, qui vit cette région frontalière occupée jusqu'aux dernières semaines de la Seconde Guerre Mondiale, alors que la côte était libérée depuis plus de six mois. En vente 80 francs en librairie ou auprès des Editions du Cabri.

**- VENTIMIGLIA MEDIEVALE: TOPOGRAFIA ED INSEDIAMENTO URBANO**, par Giuseppe Palmero, aux éditions Brigati Glauco. Un ouvrage de 162 pages en Italien, format 17 x 24, illustré en noir et en couleurs, essai de reconstitution de l'urbanisme à Vintimille au Moyen-Age, réalisé à partir des documents cadastraux par un professeur spécialiste des études médiévales. En vente 150 francs + frais de port auprès de l'Editoria Brigati Glauco, via Isocorte 15, I-16164 Genova-Pontedecimo (Italia).

**- STORIA DI RESTINO ALLULLI DIVISA IN DUE PARTI**, par Pier delle Ville, aux éditions Todariana. Un livre de 128 pages, format 13,5 x 20, feuilleton picaresque en Italien ancien, se déroulant au XVème siècle entre Ligurie, Piémont, Savoie et Languedoc. En vente auprès de Todariana Editrice, via Lazzaro Papi 15, I-20135 Milano (Italia).

**- GUIDE 94/95 DE LA FRANCE NATURELLE**, aux éditions Ellébore. Un guide de 448 pages, format 13,5 x 24,5, de 3000 adresses à découvrir de chambres d'hôte, hôtels, restaurants, produits du terroir et loisirs différents, où la vallée de la Roya récolte plusieurs mentions. En vente en librairie et aux Editions Ellébore, B.P. 01, 5 impasse Mousset, 75560 Paris Cedex 12.

### PRIX DES PRINCIPAUX OUVRAGES SUR LA ROYA, LA BEVERA ET LES REGIONS VOISINES EN VENTE AUX EDITIONS DU CABRI

(tous les prix sont indiqués franco de port, pour recevoir un de ces livres il suffit de s'adresser aux Editions du Cabri 06540-Breil, par courrier ou par téléphone au 93.04.46.91)

#### Editions du Cabri

- \* Tende et La Brigue: ..... 198 Fr.
- \* Le col de Tende: ..... 450 Fr.
- \* Les villages perchés des Alpes-Maritimes: ..... 260 Fr.
- \* Les barrages du soleil: ..... 298 Fr.
- \* Les orgues historiques du pays niçois: ..... 39 Fr.

#### Editions Serre

- \* Arts et monuments.
- La Brigue: ..... 100 Fr.
- \* Souvenirs de la Vallée des Merveilles: ..... 60 Fr.
- \* Vallée des Merveilles, guide du visiteur: ..... 50 Fr.
- \* Fortifications de l'époque moderne dans les Alpes-Maritimes .... 98 Fr
- \* Tende et La Brigue, histoire, nature et culture: ..... 140 Fr.
- \* La mine de Vallauria: ..... 50 Fr.
- \* Sospel, l'histoire d'une communauté: ..... 75 Fr.
- \* Les recettes de Réparate: 195 Fr.
- \* Sillons, cartes postales anciennes des Alpes du Sud: ..... 300 Fr.

#### Editions Martini (Borgo)

- \* Notre-Dame des Fontaines, la chapelle sixtine des Alpes méridionales: ..... 370 Fr.

#### Editions Sagep (Genova)

- \* Da Ventimiglia a Limone, valle Roia in treno e a piedi: 60 Fr.
- \* Cultura alpina in Liguria, Realdo e Verdeggia: ..... 220 Fr.
- \* Valli di S.Remo e Ventimiglia: ..... 90 Fr.
- \* Chiese in Liguria: ..... 100 Fr.
- \* Santuari in Liguria, le provincie di Savona e Imperia: ..... 60 Fr.
- \* Castelli in Liguria: ..... 95 Fr.

#### Editions Grandapress (Cuneo)

- \* Gente di Cuneo 1925: ..... 150 Fr.
- \* Cuneo, la provincia grande: 350 Fr.

#### Editions France 3 Méditerranée

- \* Nice - Cuneo, le train du Piémont (cassette vidéo): ..... 170 Fr.

# LA «STACADA» DE BREIL 1994

## IMAGES SOUVENIRS



La «Stacada» de Breil, cette fête qui regroupe tous les quatre ans une grande partie de la population breilloise, s'est déroulée cette année le 17 juillet. Le «scénario» actuel, mis au point en 1960, conduit la joyeuse troupe dans les différents sites où se déroule l'action, tout autour du village: en voici quelques images.



Photos Michel BRAUN & Auguste FUOCHI



Un reportage photographique complet sur la «Stacada» 1994 est disponible aux Ets. FUOCHI, bvd. Rouvier, 06540 Breil-sur-Roya. Tél. 93.04.40.36.

# LES EDITIONS DU CABRI

## DE BEAUX LIVRES QUI VOUS PARLENT DU PAYS

### CONTES D'EN HAUT

de Nandou et Meni

par Antonin STEVE dit Toni BALONI



LES EDITIONS DU CABRI

### TENDE 1699 - 1792

DESTIN D'UNE AUTONOMIE COMMUNALE  
Aspects Juridiques de la vie communautaire dans le Comté de Nice au XVIIIème siècle.

Marc ORTOLANI



LES EDITIONS DU CABRI

### TENDE 1699 - 1792

par Marc Ortolani

Entre la fin du XVIIIème siècle, marquée par la destruction du prestigieux château de Tende, et la fin du XVIIIème siècle qui voit à la fois l'ouverture d'une voie routière à vocation internationale et l'aube des Révolutions, la communauté de Tende connaît une évolution fondamentale. En quelques décennies, elle passe d'une organisation traditionnelle relativement autonome, à un système administratif centralisé, imposé par l'Etat piémontais. Les principes et les pratiques de la politique locale sont à jamais anéantis.

Son économie, dont les principes remontent au Moyen Age, où se sont en particulier fixées les règles relatives à l'utilisation des bandites, est elle-même transformée. A côté d'une agriculture réduite à l'essentiel, et d'une vie pastorale aussi complexe qu'intense, la route introduit des activités nouvelles: parallèlement aux transports muletiers sur la voie du sel, se développent les exploitations forestières et minières.

Mais l'appartenance à l'Etat de Piémont-Sardaigne entraîne aussi les guerres qui se succèdent tout au long du XVIIIème siècle avec de tragiques conséquences financières. Aux guerres s'ajoutent les épidémies comme les aléas d'une vie quotidienne toujours trop rude. Pour faire face à ces agressions, ce n'est qu'autour de ses pratiques traditionnelles, de la solidarité de ses membres, de ses confréries, que la communauté de Tende réussit à préserver son identité.

Un volumineux ouvrage de 536 pages au format 16 x 24 cm, agrémenté d'une cinquantaine d'illustrations dont 23 en couleurs.

Prix de vente: 248,00 francs.

### CONTES D'EN HAUT

par Antonin Steve dit Toni Baloni

Antonin Steve, de Pêlasque dans la Vésubie, est connu pour ses écrits sous le nom de Toni Baloni. Ecole primaire, Cours complémentaire, Ecole Normale de Nice, enseignant, voyageur épris de liberté, il a toujours gardé fièrement en son cœur ses racines et surtout son «patois» vésubien: «la lenga dou sù bres» qu'il a parlée avant le français. Et c'est bien sûr dans ce «gavoutot» qu'il a écouté les «cuents», les dires de ses parents et grands-parents, de tante Meni et de parrain Nandou. Et c'est toujours dans cette langue qu'il pense et s'exprime le mieux.

Il a compris très vite qu'avec le dépeuplement de sa montagne disparaissent les activités ancestrales et avec elles se perdent les gestes, les outils, les habitudes et surtout le vocabulaire, les MOTS précis, justes, variés, chantants ou gutturaux. Il a donc voulu éviter l'oubli de tout ce patrimoine, en laissant une trace à ses petits-enfants afin qu'ils puissent un jour imaginer ce que fut la vie de leurs ancêtres.

Depuis 20 ans, la revue «LOU SOURGENTIN» qui était née de la même volonté, a compris ce besoin et l'a encouragé en lui ouvrant ses pages: la première «pagina en gavoutot». Plus de 30 textes y ont été publiés. «La BELUGADA» a chanté ses poésies. En même temps, il a entrepris de retracer méthodiquement la vie en montagne telle qu'il l'a vécue enfant: la vie rude de ces hommes et de ces femmes au fil des jours, des saisons et des travaux des champs, au voisinage des animaux domestiques ou sauvages, avec leurs peines et leurs joies. Vous trouverez ici le fruit de ce long travail avec, pour certains, le plaisir de retrouver à chaque page une expression ou un geste qui les ramènera à leur enfance, pour tous la joie de la découverte du Haut-Pays traditionnel dans le parler «d'en-haut» ou simplement dans la traduction française.

Un volumineux ouvrage de 384 pages au format 16 x 24 cm, agrémenté d'une trentaine d'illustrations.

Prix de vente: 198,00 francs



Charles  
BOTTON

Michel  
BRAUN

### LE COL DE TENDE IL COLLE DI TENDA - DER TENDAPASS



LES EDITIONS DU CABRI

### LES BARRAGES DU SOLEIL

par Jacques Bonnet

Il y a un siècle à Nice, l'électricité illumine l'avenue de la gare, la place Masséna et les jardins du Paillon. L'année suivante, le modeste village de St. Martin-Vésubie et le bourg militaire de Briançon bénéficient eux aussi de ce progrès technique. Jacques Bonnet se penche sur la grande aventure de la naissance et du développement de l'hydro-électricité dans le Sud-Est de la France, de Ste Tulle à St Dalmas-de-Tende.

Un volumineux ouvrage de 160 pages au grand format 24 x 32 cm, riche de plus de 300 photos dont une cinquantaine en couleurs.

Prix de vente: 298,00 francs.

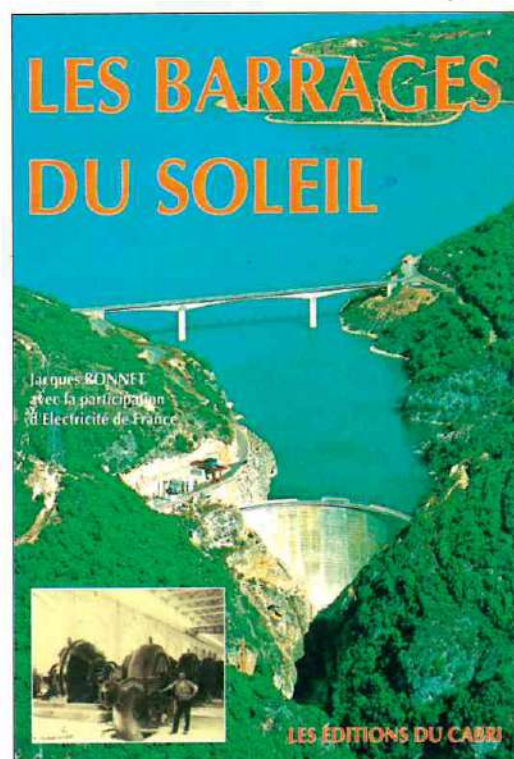
### LE COL DE TENDE

par Michel Braun et Charles Botton

Depuis la nuit des temps, le Col de Tende est un lieu de passage privilégié entre la Méditerranée et la Plaine du Pô. Ce livre en retrace l'histoire, de l'époque des caravanes de mulets chargés de sel jusqu'à nos jours, avec la remarquable ligne de chemin de fer Nice - Coni et les projets d'amélioration de cette «Route de l'Europe».

Un volumineux ouvrage de 260 pages au grand format 24 x 32 cm, riche de plusieurs centaines d'illustrations dont un grand nombre en couleurs

Prix de vente: 450,00 francs.



### LES BARRAGES DU SOLEIL

Jacques BONNET  
avec la participation  
de l'Electricité de France



LES EDITIONS DU CABRI

LES EDITIONS DU CABRI

Quartier Verpierre

06540 Breil-sur-Roya (France)

Téléphone: 93.04.46.91 Télécopie: 93.04.92.23

Ces livres peuvent être commandés directement  
chez l'éditeur (sans supplément pour frais de port)  
ou chez votre libraire habituel.